

2014-2015

Master 1 Histoire

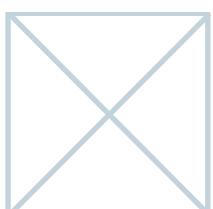
Parcours des bibliothèques

Les associations d'Amis des bibliothèques

Guibert Amélie |

Sous la direction de |
Mme Sarrazin Véronique

Membres du jury
Sarrazin Véronique |
Neveu Valérie |



Soutenu publiquement le :
24/06/2015



L'auteur du présent document vous autorise à le partager, reproduire, distribuer et communiquer selon les conditions suivantes :



- Vous devez le citer en l'attribuant de la manière indiquée par l'auteur (mais pas d'une manière qui suggérerait qu'il approuve votre utilisation de l'œuvre).
- Vous n'avez pas le droit d'utiliser ce document à des fins commerciales.
- Vous n'avez pas le droit de le modifier, de le transformer ou de l'adapter.

Consulter la licence creative commons complète en français :
<http://creativecommons.org/licenses/by-nc-nd/2.0/fr/>

Ces conditions d'utilisation (attribution, pas d'utilisation commerciale, pas de modification) sont symbolisées par les icônes positionnées en pied de page.



REMERCIEMENTS

Je souhaite remercier Madame Véronique Sarrazin, pour son soutien, ses nombreux conseils et le temps qu'elle m'a accordé.

Ensuite, je tiens à remercier Madame Bony, directrice des bibliothèques de Blois, de m'avoir permis d'accéder aux archives de l'association. Je souhaite remercier Madame Bercet, présidente de l'association de Blois pour le temps qu'elle m'a accordé et ses nombreuses précisions.

Je remercie également Madame Ortscheit, Monsieur Sauvage et les bibliothécaires de la bibliothèque Abbé Grégoire de Blois pour avoir accepté de me rencontrer.

Je remercie chaleureusement les bibliothécaires des différents endroits de France pour avoir pris le temps de répondre à mon questionnaire et d'avoir en plus apporté leur point de vue. Grâce à eux, mes recherches furent très vivantes. Merci à Mme Colette Le Lay, présidente de l'association des Amis de Nantes, pour le temps qu'elle m'a consacré.

Enfin, je remercie Annie, Marie-Françoise, Loïc, Jean-Pierre et Corentin pour leur précieux soutien.

Sommaire

INTRODUCTION.....	5
BIBLIOGRAPHIE.....	10
PREMIÈRE PARTIE : UNE DÉFINITION DES DIFFÉRENTES ASSOCIATIONS.....	13
A- Une forme commune.....	13
B- Une diversité importante.....	18
C- La communication des associations.....	25
DEUXIÈME PARTIE : UNE COMPLÉMENTARITÉ POUR LES BIBLIOTHÈQUES.....	30
A- Quelle nécessité pour les bibliothèques ?.....	30
B- Les actions mises en œuvre.....	37
C- La coopération au jour le jour.....	44
TROISIÈME PARTIE : LES AMIS DE LA BIBLIOTHÈQUE DE BLOIS : UN EXEMPLE CONCRET.....	47
A- La présentation de l'association.....	47
B- Les activités traditionnelles et leur remise en question.....	53
C- Les partenariats.....	62
CONCLUSION.....	69
ANNEXES.....	74

Introduction

Les associations d'Amis de la bibliothèque sont des associations culturelles ayant pour but le soutien des bibliothèques. Elles sont en collaboration avec les bibliothèques municipales (BM), les bibliothèques universitaires (BU), les bibliothèques départementales de prêt (BDP) ou encore les bibliobus. Les premières associations sont créées au début du XXe siècle.

En 1901, Pierre Waldeck-Rousseau fait adopter la loi "relative au contrat d'association". Cette loi donne le droit à tout citoyen de s'associer en mettant fin à l'interdiction préventive de la loi «Le Chapelier » de 1791. Le droit d'association est fondé sur les principes révolutionnaires de 1789 et ne restaure pas les droits corporatistes. L'association est un contrat défini entre deux personnes minimum qui apporte des connaissances ou met en place des activités « dans un but autre que de partager des bénéfices ». Les associations peuvent se former librement, sans déclaration préalable. La très grande liberté donnée à celles-ci se distingue des systèmes corporatistes.

La souplesse du système associatif permet la création des premières associations, dont celle des Amis des bibliothèques dès le début du XXe siècle. La première fois que le terme « Amis de la bibliothèque » est utilisé, il désigne la société créée à Cherbourg en 1905¹. Cette création est suivie par la naissance, la même année de la « Société des Bibliophiles de Dijon » dont le but était de fournir des subventions. Ces deux associations sont créées avant même l'A.B.F (l'Association des Bibliothécaires Français, puis de France) en 1906, et l'association d'Amis de la Bibliothèque Nationale de France (BNF), créée en 1913². Jusqu'en 1910, trois associations sont créées puis, entre 1922 et 1925, trois villes vont voir apparaître une association d'Amis : Albi, Lyon et Strasbourg. Les associations se sont créées alors que le métier de bibliothécaire est en train de se professionnaliser, avec l'école des Chartres et la fondation de l'ABF. Le choix d'une forme associative est retenu pour défendre la profession et les intérêts des bibliothécaires.

La deuxième phase de création des associations se situe entre les années 1960 et les années 1980, lorsque le patrimoine des bibliothèques est redécouvert et donne lieu à une forte

¹ STRAG, Hélène, *Les Associations d'amis de bibliothèques : état des lieux et perspectives*. [Mémoire de maîtrise] Villeurbanne : ENSB, 1991, p.19.

² *Friends of the library. Organization and activities*. Ed. by Sarah Leslie Wallace... - Chicago, American library association, 1962... Compte rendu de Elisabeth Hermite, in : B. bibl. France, 8e année, n° 5, mai 1963, p.342

mobilisation de sauvegarde³. Lors de cette période, les bibliothèques sont en plein développement. De nouveaux supports des collections apparaissent, les espaces évoluent et les bibliothèques se multiplient, le rôle des bibliothécaires et leur discours évoluent. Le public en bibliothèque était rarement pris en compte et souvent laissé à l'extérieur de l'institution. Certaines catégories de public étaient interdites dans ces lieux (notamment les enfants). La fin des années 1960 marque la modernisation des bibliothèques municipales avec « l'accueil des enfants dans les établissements, l'intégration de nouveaux médias et une politique de la pierre⁴ ». L'évolution des bibliothèques entraîne au fil des décennies, une modification du discours et aujourd'hui, la volonté de promouvoir le partenariat et de placer l'usager au centre des décisions.

Les partenariats permettent aux bibliothèques de proposer un éventail d'activités plus larges que si elles étaient seule. La collaboration entre les associations et les établissements culturels en général est de plus en plus fréquente, les associations peuvent apparaître comme de véritables partenaires pour les bibliothèques. Pour les membres de ces associations, la volonté d'aider une bibliothèque municipale, lieu de la lecture publique et lieu de la démocratisation culturelle, n'est pas anodine. Nous pouvons nous interroger sur les liens entretenus entre une association et la bibliothèque.

L'ouvrage qui m'a été le plus utile, est le mémoire réalisé par Hélène Strag, alors étudiante à l'École Nationale Supérieure des Bibliothécaires de Lyon en 1991, *Les Associations d'Amis de bibliothèques : état des lieux et perspectives*. C'est le premier travail qui étudie les associations d'Amis, qui les définit et qui cherche à expliquer leurs utilités, aucun autre travail universitaire n'est consacré aux associations d'Amis des bibliothèques.

Ce travail s'intéresse aux associations d'Amis de différents établissement culturels (bibliothèques de différents statuts et musées). Hélène Strag cherche à donner un état des lieux de ces associations en présentant le contexte général, leur histoire et en formulant quelques propositions pour aider les associations à se maintenir. Elle cherche à fournir une photographie de ces associations en 1991 en présentant les associations des Amis des musées et des différents types de bibliothèques (les associations des bibliothèques municipales, les associations d'Amis des Bibliothèques Départementales de Prêt,...). Elle complète sa présentation par une enquête statistique et une enquête régionale.

³ PALLIER, Denis, *Histoire et évolution du métier de bibliothécaire*, Bulletin d'informations de l'ABF, n°164, 1994.

⁴ BERTRAND, Anne-Marie, *Les bibliothèques*, Paris, Éditions La Découverte, 2007.

Depuis 1991, très peu d'articles issus de la littérature professionnelle ont traité le thème des associations d'Amis des bibliothèques, qui restent aujourd'hui encore très méconnues. De nombreuses associations ont été dissoutes mais plusieurs villes françaises en sont encore dotées et au cours des années 2000, de nouvelles associations ont été fondées.

Actuellement, le discours des bibliothécaires place les usagers au centre des décisions professionnelles, de ce fait les associations d'Amis apparaissent comme un sujet très contemporain. D'autant que l'on réfléchit à intégrer davantage les non-usagers dans les bibliothèques.

Il me semble essentiel de fournir à l'heure actuelle, un panorama de ces associations en essayant de comprendre leur fonctionnement et les avantages qu'elles offrent. Le but affiché des associations est d'aider la bibliothèque, cependant ce type de partenariat est-il nécessaire à des établissements de plus en plus développés ? C'est la principale question que je me suis posée en étudiant le développement des bibliothèques. Malgré leurs discours, les bibliothécaires français, plus que dans d'autres pays, redoutent l'intervention des bénévoles dans leur établissement (cela provient de la différence de conceptions des bibliothèques dans différents pays).

L'historique des associations et leur définition ont été étudiés par Hélène Strag, je souhaiterais me pencher dans ce mémoire sur le fonctionnement actuel des associations et étudier les liens que les professionnels entretiennent avec elles. Je vais me concentrer sur l'étude des associations d'Amis des bibliothèques municipales, qui sont plus nombreuses et qui concernent plus de personnes. Pour correspondre au discours des professionnels, je ne vais pas m'intéresser à l'historique des associations mais aux liens qui unissent aujourd'hui les bibliothèques et les associations. Pour cela, j'ai choisi de contacter les bibliothèques, dotées d'une association ou non et les associations elles-mêmes. Par leur témoignage je souhaite étudier les attentes des différents acteurs et le partenariat qui s'est mis en place. Si les associations semblent correspondre à la vision des bibliothécaires sur le public, le partenariat se révèle parfois difficile à mettre en place. La présentation de ces associations va être appuyée par un cas particulier centré sur l'association des Amis des bibliothèques de Blois afin d'étudier en profondeur les éléments généraux étudiés précédemment.

Pour répondre à ces interrogations, mon développement est organisé en trois parties. Nous présenterons les associations et leur fonctionnement dans un premier temps, ensuite nous nous questionnerons sur la complémentarité des associations pour les bibliothèques et

pour finir, nous étudierons l'association d'Amis des bibliothèques de Blois qui est un bon exemple de réussite.

Sources

Pour commencer, il existe peu de littérature professionnelle sur le sujet des associations d'Amis des bibliothèques.

Mes principales sources pour les deux premières parties vont provenir des enquêtes réalisées auprès des bibliothèques et des associations. 194 bibliothèques ont été contactées pour savoir si elles étaient dotées d'une association d'Amis, j'ai obtenu 86 réponses. Par la suite, j'ai envoyé trois sortes de questionnaires : un questionnaire aux associations, un questionnaire aux bibliothèques collaborant avec une association d'Amis et un questionnaire aux bibliothèques non dotées d'associations d'amis. Les réponses m'ont permis d'obtenir le fonctionnement général des associations ainsi que d'avoir un point de vue professionnel sur le sujet. Cela m'a également permis d'obtenir un regard croisé entre la bibliothèque et les Amis sur la nécessité de ces derniers.

Ma principale source pour mon étude de cas provient des archives de l'association des Amis des bibliothèques de Blois, conservées dans leur local à la bibliothèque municipale Abbé Grégoire. Elles couvrent principalement la période de 1980 à 2000. Après 2000, peu de documents sont imprimés. J'ai pu avoir accès aux comptes rendus des assemblées générales, des conseils d'Administration, aux documents liés à la finance, aux correspondances sauvegardées et à tous les cahiers. Ces archives sont indispensables pour comprendre le fonctionnement de l'association et les activités mises en place. En plus de ces archives, j'ai eu des entretiens avec Madame Bercet, présidente de l'association et Mr. Sauvage, vice président et membre de l'association depuis ses débuts. Leurs témoignages m'ont, entre autre, permis d'éclaircir des points concernant le partenariat et la question des membres fondateurs.

Ensuite, j'ai pu consulter les sites internet des associations (pour ceux qui existent) où parfois, les statuts et les assemblées générales sont mis en ligne. Ces deux éléments sont importants pour différentes raisons. Dans les statuts, les buts et les objectifs de l'association sont indiqués, tout comme la composition de l'association (le nombre de membres et leur répartition). Dans les assemblées générales, nous trouvons un compte rendu des activités de l'année ou encore les projets futurs. Nous pouvons également trouver les bulletins de liaison (connu sous différents noms). Ce sont quatre ou cinq pages utilisées pour communiquer avec les adhérents.

Pour finir, j'ai pu consulter les articles de la presse régionale qui sont intéressants pour étudier l'image de l'association à travers la communication des activités mises en avant.

Bibliographie

Outils de travail

- FOUCHÉ, Pascal (dir.), *Dictionnaire encyclopédique du livre*, Paris, Édition du Cercle de la Librairie, 2011.
- DONNAT, Olivier, *Les pratiques culturelles des Français à l'ère numérique : enquête 2008*, Paris, La Découverte: Ministère de la culture et de la communication, 2009, p176-178

Ouvrages généraux

- BERTRAND, Anne-Marie, *Les bibliothèques*, Paris, Édition la découverte, 2007.
- Banque CIC pour le livre, ministère de la culture, *Patrimoine des bibliothèques de France T10*, Paris, Payot, 1995.
- POULAIN, Martine, *Histoire des bibliothèques françaises : les bibliothèques du XXe siècle 1914-1990*, Paris, Cercle de la librairie, 2009.

Ouvrages spécialisés

- AROT, Dominique, *Les partenariats des bibliothèques*, Villeurbanne, Presses de l'Enssib, 2002.

Ouvrage qui m'a permis d'étudier les différents partenaires des bibliothèques.

- BELAYCHE, Claudine, VAN BESIEN, Hugues, *Bibliothèques de collectivités territoriales : guide de gestion administrative et financière*, Paris, Cercle De La Librairie, 2004.
- EVANS, Christophe, «La place des publics dans le modèle français : une approche sociologique », dans Anne-Marie Bertrand (dir.), *Quel modèle de bibliothèque ?*, Presses de l'Enssib, 2008.

Ouvrage très intéressant qui dresse le constat que s'il y a peu d'association c'est par manque de soutien institutionnel.

- JOCHAS, Yvette, *Créer et gérer son association*, Voiron, Territorial, 2009.

Ouvrage pour gérer une association qui m'a permis d'étudier leur fonctionnement en général.

- LE GALL, Paul, *Associations : Le guide pratique*, Issy-Les-Moulineaux, Prat édition, 2012
- TCHEMONOG, Viviane, *Le paysage associatif français : mesures et évolutions*, Paris,

Dalloz, 2007

Articles

- ALIX, Yves, « Bibliothèques et associations : Du partenariat au réseau culturel », *Bulletin des Bibliothèques de France*, 2005, n° 2.
- FONTAINE, Jean-Paul, « Les amis, le bibliophile et le livre », *Bibliothèque(s)*, n°3, 2002.
- GRAS, Pierre, « Contribution à l'histoire des sociétés des amis de bibliothèques », *Bulletin des bibliothèques de France*, n° 8, 1963.
- MASSON, Paul, « Contribution à l'histoire des Sociétés des amis des bibliothèques » *Bulletin des bibliothèques de France*, n° 4, 1964.
- NIGAY, Gilbert, « Les bulletins et publications de sociétés d'écrivains », *Bulletin des bibliothèques de France*, n° 8, 1969
- SCHNEIDER, Ronald, « Les amis de la bibliothèque: une ressource sous-estimée des bibliothèques [Allemagne] », *Bibliothèque(s)*, n°65/66, 2012.

Article sur les associations d'Amis en Allemagne mais elles sont très semblables aux Françaises. Permet de décrire leur action, qui est différente des pays anglo-saxons.

- Friends of libraries sourcebook. *Bulletin des bibliothèques de France*, n° 2, 1982.

Mémoire

- STRAG, Hélène (1991), *Les associations d'amis des bibliothèques : État des lieux et perspectives*. Mémoire. Grenoble : Université des sciences sociales Grenoble II, 136p.

Webographie

- <http://www.associations.gouv.fr/>

Site qui donne de nombreuses informations pour les associations dont de la documentation.

- Les Amis de la bibliothèque de Dijon: <http://amis-bmdijon.over-blog.com/>
- Les Amis de la bibliothèque de Ballan-Miré: <http://aabbm.fr/> : ballen miré
- Les Amis de la Méjanes : <http://amismejanes.blogspot.fr/?view=classic>
- Les Amis de la bibliothèque de Limours: <http://www.amisbibliothequelimours.fr/v2/>
- Les Amis de la médiathèque de Dole: <http://amis-mediadole.fr/association/historique-association/>

Un site d'association très intéressant pour étudier le fonctionnement des Amis de Dole, surtout grâce à la mise en ligne de l'Echaugette.

- Les Amis de la bibliothèque de Nancy: <https://assobmn.wordpress.com/>

L'échantillon

Pour le recensement des associations, j'ai contacté 194 bibliothèques (par mail, par le formulaire de contact présent sur leur site ou par leur page Facebook).

J'ai réalisé mes demandes en fonction du nombre d'habitants par ville. J'ai assez peu contacté les bibliothèques des villes où le nombre d'habitants est inférieur à 5 000 habitants car ces réponses auraient pu m'orienter vers des associations, où les bénévoles gèrent la bibliothèque, alors que je souhaite m'intéresser aux associations coopérant avec des bibliothèques.

Ma première étape a consisté à envoyer un questionnaire aux bibliothèques avec la question suivante : « Avez-vous une association d'Amis ? », 86 bibliothèques m'ont répondu (soit 44,43%). La répartition des bibliothèques contactées et les réponses reçues est précisée dans un tableau de l'annexe 4.

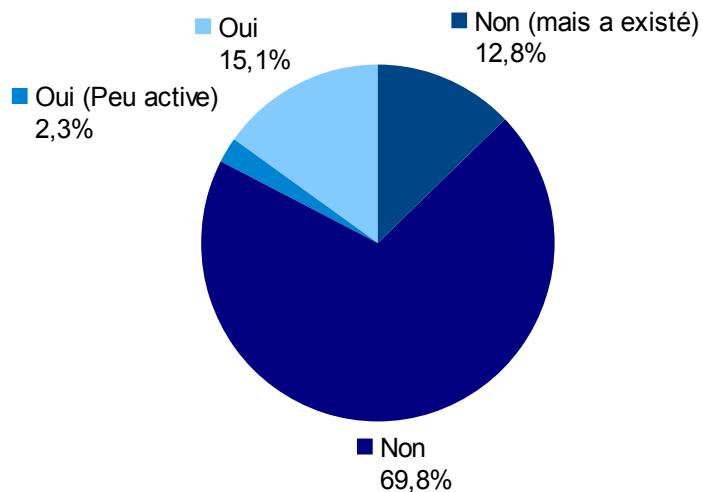


Tableau 1: Les réponses à la question "Avez-vous une association d'Amis?"

Sur les 86 réponses reçues, 15 ont une association dont 2 peu active et 71 n'en ont pas ou n'en n'ont plus (11 associations dissoutes).

A partir de ces réponses, 15 associations ont été dénombrées. J'ai trouvé 12 autres associations grâce au site du Bulletin des Bibliothèques de France (BBF) ou à des recherches à partir de moteurs de recherche. Donc mon échantillon portera sur 27 associations⁵.

La deuxième étape a consisté à envoyer des questionnaires⁶ aux 27 associations recensées, onze m'ont répondu. Ensuite, j'ai envoyé des questionnaires aux bibliothèques dotées d'associations, 6 m'ont répondu. Enfin, j'ai envoyé un questionnaire aux bibliothèques sans association, j'ai reçu 27 réponses.

⁵ Carte de France des associations, annexe 5.

⁶ Structure des questionnaires annexe 1,2,3.

Première partie : Une définition des différentes associations

Les Amis des bibliothèques se réunissent sous le même intitulé mais celui-ci cache des réalités parfois différentes. Nous allons étudier les associations d'Amis en collaboration avec les bibliothèques municipales. Pour fournir une image des Amis des bibliothèques à l'heure actuelle, nous allons étudier leur fonctionnement : quel est l'objectif de création, les buts, le nombre d'adhérents et leurs profils, ainsi que leurs ressources. Les deux premiers éléments sont stables, contrairement aux deux autres qui peuvent varier d'une association à une autre.

A- Une forme commune

En observant les déclarations à la préfecture relayées par le BBF et les réponses aux questionnaires, les motifs de création et les buts des associations sont assez semblables. Les buts se modifient au fil de l'évolution de la bibliothèque. Pour celles qui ont réussi à se réinventer, leur rôle a souvent dû être repensé.

A.1 Qu'est-ce qu'une association ?

La liberté d'association réapparaît en France dans les lois de 1884 (pour les patrons et les syndicats) et de 1901, après avoir été supprimée en 1791.

Pour qu'une association existe, deux personnes au minimum doivent passer un contrat civil. Son existence deviendra officielle lors de la déclaration à la préfecture et de la publication de création dans le Journal Officiel. L'officialisation d'une association n'est pas obligatoire mais dans ce cas, elle ne pourra pas être considérée comme une personne morale et ouvrir un compte en banque par exemple.

Les associations sont dotées d'un règlement intérieur et de statuts. Ces derniers sont particulièrement importants car ils régissent les règles d'organisation de l'association en déterminant les droits et les devoirs de chacun. La rédaction se fait librement mais doit comporter, outre l'identité de l'association, ses moyens d'actions, les différentes catégories des membres, les organes de direction et leurs pouvoirs respectifs ou encore les modalités de réunion aux assemblées générales. Pour les informations plus précises, telles les cotisations, il est conseillé dans les guides, de les inscrire dans le règlement intérieur qui est beaucoup plus simple à modifier. Ce règlement intérieur est rédigé par le conseil d'Administration puis approuvé par l'assemblée générale.

Le schéma organisationnel, assurant le bon fonctionnement de l'association, n'est pas imposé par la loi mais de fait la plupart des associations se regroupent de la façon suivante : un

bureau, un conseil d'administration et une assemblée générale.

Le bureau est composé du président, du secrétaire et du trésorier. Son pouvoir au sein de l'association est défini dans les statuts.

Le conseil d'Administration est composé de représentants élus par les membres et généralement complétés par les membres du bureau. Comme pour le bureau, le pouvoir des membres est défini dans les statuts. Le but de ce conseil est d'appliquer les décisions prises en assemblée générale.

L'assemblée générale regroupe tous les membres adhérents. Elle se divise en deux groupes : ordinaires ou extraordinaires, mais rien dans la loi n'oblige une séparation stricte. Dans les assemblées générales ordinaires, le bureau donne aux adhérents, le bilan de l'association et évoque les futurs projets. Le vote du budget prévisionnel, le renouvellement des membres du conseil d'Administration ou toute autre question portée à l'ordre du jour peuvent être évoqués dans cette assemblée générale qui se réunit, selon l'usage, une fois par an.

Les assemblées générales extraordinaires sont convoquées pour parler des questions urgentes et importantes concernant l'association (modification des statuts ou dissolution de l'association).

Différents types de membres sont à distinguer au sein d'une association :

Les membres fondateurs sont les personnes qui ont pris part à la création de l'association.

Les membres adhérents sont les adhérents s'acquéranat d'une cotisation pour pouvoir faire partie de l'association. Les membres actifs sont ceux qui participent à la vie de l'association.

Les membres d'honneur et les membres bienfaiteurs sont des distinctions honorifiques. Ces membres ne participent pas forcément à l'association si ce n'est pour apporter des ressources financières ou une certaine image.

La vie associative d'aujourd'hui représente 1,3 millions d'associations actives, comportant 23 millions d'adhérents et 16 millions de bénévoles en France. Les associations culturelles font partie des associations les plus actives (20,5 % des associations), après les associations sportives et loisirs/vie sociale. Elles font aussi partie des associations les plus anciennes avec en moyenne 21 ans d'existence (en seconde place, après les associations de chasse et pêche qui ont environ 50 ans)⁷. L'âge moyen des associations d'Amis des bibliothèques est de 41 ans, donc l'année moyenne de fondation est 1974.

La forme associative, choisie par les Amis, laisse place à une grande liberté de

⁷ TCHEMONOG,Viviane, *Le paysage associatif français : mesures et évolutions*, Paris, Dalloz, 2007.

fonctionnement. Cette forme est le premier point commun des associations, le second étant leur objectif.

A.2 Les motifs de création et les buts des associations d'Amis des bibliothèques

Les associations sont créées pour des motifs précis qui apparaissent dans leurs statuts. Ces objectifs n'évoluent pas contrairement aux buts qui sont définis avec la bibliothèque.

a) Les objectifs

« Les Amis de la Bibliothèque municipale de Nantes, association 1901, a été fondée en 1966, à l'occasion de l'achat par la ville de Nantes, avec le soutien de quelques généreux donateurs, d'un manuscrit enluminé des « Heures de Nantes » datant du XVe siècle⁸.»

Dans quatre questionnaires sur onze (plusieurs réponses ont pu être apportées à la question), le motif de création est lié aux collections. L'association de Nantes avait pour objectif initial de recueillir un legs. Nous pouvons constater deux autres réponses : création pour l'enrichissement et la préservation et l'achat de premiers ouvrages pour mettre en place la bibliothèque. Dans ce dernier cas, l'association a été constituée avant que la bibliothèque ne soit ouverte. Ces réponses nous montrent l'importance de la bibliothèque comme espace regroupant des collections. A la création des associations, très souvent, l'achat d'ouvrages concerne les fonds patrimoniaux dont les bibliothèques sont dotées. Ces collections, souvent acquises des saisies révolutionnaires apparaissent comme un patrimoine culturel et régional important et de ce fait à enrichir, à protéger et à valoriser pour que tous en prennent connaissance.

La volonté de « promouvoir et de mettre en valeur la bibliothèque » ainsi que « développer et sauvegarder la bibliothèque et la lecture publique » apparaît dans quatre autres réponses provenant des questionnaires. En consultant les sites internet des Amis ou la présentation qui en est faite sur le site de la bibliothèque, nous pouvons constater que cet objectif est présent chez onze autres associations. 15 associations sur 27 ont donc cet objectif. Nous pouvons citer l'exemple de l'association de Dijon qui présente ses objectifs dans ses statuts, disponibles en ligne :

« L'association a pour objet de soutenir la Bibliothèque municipale de Dijon et de contribuer à son développement. »

⁸ Phrase de présentation d'une pochette cartonnée au nom des Amis de la bibliothèque municipale de Nantes

Devenir adhérent dans une association culturelle, c'est avoir les mêmes goûts ou les mêmes centres d'intérêt que d'autres personnes. Les associations d'Amis réunissent des personnes pour lesquelles les bibliothèques sont importantes (pour des raisons idéalistes ou personnelles). Les membres vont avoir envie de faire partager ce centre d'intérêt et que celui-ci se développe. S'inscrire dans la promotion de la bibliothèque permet de s'associer à cet établissement culturel dans l'objectif d'en faire un lieu important et connu de tous, si ce n'est apprécié de tous. Les associations semblent également considérer que la promotion de la bibliothèque n'est pas assez active et vont alors s'investir dans ce créneau.

Un troisième type de motifs apparaît dans les questionnaires. Il ne s'agit plus de motifs liés à la bibliothèque comme lieu ou aux bibliothèques en tant qu'écrin de collections importantes. Quatre réponses font apparaître des motifs plus prosaïques liés à la gestion des bibliothèques. Les associations vont ainsi être créées pour que la bibliothèque bénéficie d'une petite trésorerie, pour fournir une aide physique ou encore pour gérer la bibliothèque. Dans ces cas, qui concernent les bibliothèques de petites communes, l'aide à la bibliothèque est dès le début plus concrète que les autres. Le soutien apporté peut être différent des associations de plus grandes villes et peut être caractérisé par des activités plus matérielles que culturelles (par exemple, l'encadrement d'un atelier).

Globalement, les Amis sont créées avec l'objectif commun de participer au développement de la bibliothèque. Les buts mis en place vont concrètement expliquer l'action des ces associations.

b) Les buts

Les objectifs expliquent pourquoi l'association a été créée, les buts sont définis par l'association avec l'accord de la bibliothèque et expliquent le rôle de l'association. Les buts peuvent avoir un champ d'action très large et sous certaines dénominations, l'action concrète à apporter derrière le but est assez floue. Ils vont évoluer au fur et à mesure du besoin de la bibliothèque.

Dans les questionnaires envoyés aux associations, une question concerne les buts actuels de l'association. Pour 6 réponses sur les 20 reçues, le but principal indiqué est de favoriser le développement de la lecture ou de la culture, en contribuant aux activités de la bibliothèque. Cela laisse transparaître une image d'associations constituées de membres conscients de la valeur du livre et de la lecture et qui souhaitent participer à son

développement. Le but de Nancy est plus explicite puisque l'association veut promouvoir et valoriser la culture auprès des publics éloignés ou empêchés. Les associations semblent avoir conscience que la culture ou la lecture n'est pas disponible pour tout le monde mais que les bibliothèques en favorisent l'accès. En tant que tel, il semble nécessaire de s'associer avec cet établissement culturel.

Les réponses suivantes, ont pour thème commun de vouloir soutenir la bibliothèque et ses missions. Trois catégories de réponses différentes sont regroupées ici : quatre réponses concernent la participation au rayonnement de la bibliothèque, trois réponses concernent l'enrichissement des collections et quatre réponses concernent l'accompagnement de l'activité du réseau. Pour ces différentes associations, leur intérêt réside également dans le développement des bibliothèques.

Un autre but apparaît, il est précisé dans quatre réponses et concerne l'extension des activités des associations. Deux d'entre elles ont pour but de publier des revues, comme c'est le cas pour Nantes et les revues *Planète Jules Verne* et *La Nouvelle Revue Nantaise*. Les deux autres réponses montrent des buts ayant pour objectifs de faire connaître la chaîne du livre de manière générale. L'association se positionne alors dans une volonté de faire découvrir les acteurs derrière le livre.

Au fil des années, les buts des associations peuvent évoluer selon divers facteurs. Différentes raisons peuvent être avancées à cela, comme un changement d'objectif qui induit de nouveaux buts. C'est le cas lorsque l'association qui avait pour but de gérer la bibliothèque doit évoluer vers un objectif de soutien, lorsque la bibliothèque change de statut (d'associatif, elle passe au statut municipal ou communal). Cette évolution n'est pas rare mais je ne pourrais pas avancer le chiffre exact d'associations concernées, car j'ai envoyé mon questionnaire à des bibliothèques dotées de professionnels. Le rôle des associations a également dû être redéfini avec l'évolution des bibliothèques en pôle culturel.

Que ce soit pour les buts ou les objectifs, la remarque que nous pouvons faire est l'absence d'évocation des nouvelles missions des bibliothèques. Les objectifs et les buts évoquent le soutien que les associations doivent apporter à la bibliothèque, il faut l'aider à se développer. Cependant, aujourd'hui, les bibliothèques sont de véritables pôles culturels et se sont ouvertes sur de nouveaux supports et de nouveaux publics. Nous avons vu que très peu d'associations ont pour objectif de se déplacer vers les publics que l'on appelle aujourd'hui « empêchés ». De plus, aucun but n'évoque le numérique. Nous verrons par la suite, que ce n'est pas le moyen préféré des associations.

Les associations sont apparues pour la plupart dans les années 1970, à une époque où le patrimoine était redécouvert et où les bibliothèques commençaient tout juste à se développer comme des lieux privilégiés (il existait encore des bibliothèques non dotées d'électricité). Ce patrimoine, conservé dans les fonds patrimoniaux des bibliothèques peut être à la source des créations de partenariats⁹.

Les associations ont principalement été créées pour promouvoir ou mettre en valeur la bibliothèque. Pour cela, les buts mis en place vont concerner le développement de la lecture.

La forme associative est la base commune de toutes les associations d'Amis des bibliothèques. Cette base inclut des objectifs et des buts communs aux Amis. Malgré tout, ces derniers sont différents et sont la cause de la diversité des associations qui existent.

B- Une diversité importante

La dénomination « Amis des bibliothèques » est un intitulé commun qui se définit par des réalités différentes. Deux définitions principales peuvent être données. La première définition est que le terme « Amis de la bibliothèque » désigne les bénévoles gérant les petites bibliothèques du milieu rural. La deuxième définition du terme désigne les bénévoles en collaboration avec les professionnels. Dans cette définition, certaines associations regroupent différents établissements culturels. L'association de Dreux regroupe le musée, les archives et la bibliothèque. Ce cas est également observé dans l'association de Tours, qui regroupe la bibliothèque et le musée des Beaux-Arts. Ces deux définitions ont un but commun, en voulant favoriser la lecture mais n'ont pas les mêmes moyens et les mêmes rôles assumés ou octroyés par la bibliothèque.

B.1 La gestion de la bibliothèque par des associations

Dans les petites et moyennes communes rurales, les bibliothèques peuvent être gérées par des bénévoles, peu ou pas encadrés par des professionnels. Certains de ces bénévoles se sont constitués en association d'Amis de la bibliothèque (d'autres termes existent comme des « Amis de la lecture »). Elles ont le même objectif que les associations en collaboration avec des professionnels : favoriser la lecture et animer la vie de la bibliothèque. En revanche, les bénévoles des petites communes sont beaucoup plus impliqués dans la vie de la bibliothèque que les bénévoles qui collaborent avec une bibliothèque citadine. Elles prennent par exemple une part beaucoup plus importante aux animations de tous genre et concernant tous les

⁹ AROT, Dominique, *Les partenariats des bibliothèques*, Villeurbanne, Presses de l'Enssib, 2002, p42.

publics. Je n'ai pas retenu cette forme associative dans mon échantillon puisque c'est la collaboration qui m'intéresse dans l'étude des associations.

Une association gérant une bibliothèque peut évoluer en association collaborant avec une bibliothèque. C'est le cas, quand la bibliothèque passe d'un statut associatif à municipal. Lorsque cela se produit, le rôle de l'association doit être défini, quelle liberté est accordée à l'association dans la gestion de la bibliothèque ou quelle place leur est accordée dans la constitution des activités. Nous pouvons prendre le cas de la bibliothèque de Vineuil (dans le Loir-et-Cher). Le 12 décembre 2012 la bibliothèque change de statut et passe d'associative à municipale. La démarche de la municipalité est politique mais s'inscrit également dans la volonté d'accompagner l'essor de la bibliothèque avec ses 35.000 prêts par an. L'association qui gérait la bibliothèque devient un soutien essentiel dans l'accompagnement du personnel salarié. Christian Mary, maire adjoint à la culture de Vineuil (41) précise que les 42 bénévoles de l'association ont consacré 2.800 heures à la bibliothèque¹⁰. Concrètement le changement se passe dans le statut de l'association qui passe de la gestion à la collaboration.

Les liens entre l'établissement et l'association demeurent très forts afin de garder l'esprit associatif de la bibliothèque et d'apporter un soutien matériel et humain. Souvent les bibliothèques de petites communes manquent de personnels, l'association apparaît comme une aide appréciable. Le soutien apporté est important pour la bonne gestion de la bibliothèque. Si ce soutien apparaît comme essentiel, nous pouvons nous demander comment cela se passe dans les bibliothèques sans association.

Dans certaines bibliothèques sans association, des bénévoles, non constitués en groupement associatif ou en société peuvent être présent et sont alors formés par les BDP (Bibliothèque Départementale de prêt).

Une des formes les plus courantes d'associations d'Amis sont celles qui gèrent les bibliothèques. Elles sont composées de bénévoles et ne ressemblent pas totalement aux associations d'Amis que nous allons étudier.

B.2 Les associations en coopération avec les bibliothèques

Les associations qui collaborent avec les bibliothèques sont celles qui m'intéressent dans le cadre de mon étude. Nous pouvons étudier de manière générale leur fonctionnement, qui suit le même cadre mais qui, en réalité est très différent d'une association à une autre.

10 *Nouvelle République*, 17 mars 2015. [journal régional du Loir-et-Cher]

a) Les ressources

La première source de différence entre les associations, concerne le budget. Celui-ci n'est absolument pas déterminé par la taille de la ville où opère l'association.

L'échelle des budgets déclaré dans les onze questionnaires d'associations reçus va de 400 euros à 20.000 euros. Nous avons trois associations avec un budget supérieur à 10.000 euros. Sept associations ont un budget compris entre 2.000 et 9.000 euros. Enfin nous avons une association dotée d'un budget inférieur à 500 euros. Réaliser une moyenne ici, ne serait pas pertinent car ces hauts budgets proviennent de facteurs que toutes les associations ne réunissent pas. Deux des trois budgets supérieurs à 10.000 euros proviennent des associations rassemblant deux voire trois établissements culturels différents. Les budgets peuvent augmenter en fonction de nombre d'adhérents inscrits et en fonction de l'activité de l'association. Si une publication se prépare le budget peut augmenter grâce à un subvention.

Ce budget est atteint grâce à différentes sortes de financements, qui sont les mêmes pour toutes les associations. Le financement provient avant tout des cotisations des membres, des subventions accordées par les services compétents, des ventes de la production d'objets de l'association et plus minoritairement des dons de la part des membres bienfaiteurs.

Les Amis de la bibliothèque municipale de Dijon nous donnent un bon exemple des différentes ressources de l'association :

«[les ressources de l'association proviennent] des cotisations de ses membres, des subventions de la municipalité de Dijon, des subventions d'autres collectivités territoriales et de l'État, du produit des collectes et des manifestations organisées à son profit et, généralement, de toutes autres ressources autorisées par la loi»¹¹.

Les cotisations sont encaissées chaque année par l'association mais leur total varie selon le nombre d'adhérents. C'est pour cela que des associations comportant plus de 200 adhérents peuvent avoir un budget plus conséquent.

Sept associations sur onze déclarent que les subventions font partie de leur budget. Les subventions doivent être demandées et sont accordées au gré de la volonté du mécène. Elles sont souvent accordées par la municipalité ou le Conseil Général.

Trois associations sur onze déclarent que la vente d'ouvrages ou autres objets compose une partie du budget. Ces ventes varient avec la publication ou les manifestations organisées.

¹¹ Statuts des amis de la bibliothèque municipale de Dijon, présents sur internet, à la date du 13 juin 2013.

Quant au don, cela dépend des membres bienfaiteurs, une association comprend ce financement dans la composition de son budget. Je ne sais pas quelles proportions, prennent les différentes ressources dans le budget final mais les cotisations sont les plus importantes et les plus pérennes.

Dans cette optique, nous pouvons développer l'étude sur les cotisations. Celles-ci sont annuelles et non obligatoires par la loi. Toutes les associations d'Amis demandent une cotisation mais leur montant diffère, c'est au bureau de fixer le prix de la cotisation dans ses statuts.

Le montant de la cotisation n'excède pas 25 euros et débute à 5 euros. Si on se fixe sur le prix de la cotisation d'une personne seule, quatre associations demandent moins de 10 euros, cinq associations demandent entre 11 et 20 euros et deux associations demandent entre 21 et 30 euros. Il existe différentes formules de cotisation si on est en couple, si on est étudiant ou jeune ou si l'on souhaite recevoir la publication de l'association. A Nantes par exemple la cotisation est de 22 euros ou de 25 euros si l'adhérent souhaite recevoir la revue de l'association.

Les ressources d'une association proviennent de sources variables. Le financement des associations est en partie déterminé par les cotisations payées par les adhérents, leur nombre variant d'une association à une autre.

b) Les adhérents

Le nombre d'adhérents, fait partie de la diversité des associations. Mon échantillon est composé d'une association comportant trois personnes, à une association comportant 557 adhérents. Quatre associations disposent de plus de 100 membres, cinq associations comportent entre 50 et 99 adhérents. Les deux dernières ont 34 et 3 membres. Comme pour le calcul du budget, la moyenne peut être faussée par un nombre trop important d'adhérents dans les associations rassemblant plusieurs établissements culturels. Ici la moyenne nous donne un nombre de 105 adhérents. Cependant, le nombre d'adhérents se situe plus communément autour d'une soixantaine de personnes.

Les adhérents à ce type d'association sont majoritairement retraités. Dans le questionnaire, envoyé aux associations, je me suis principalement intéressée à la profession du président et des membres du bureau, dans un souci de partir sur une base commune (je

n'aurais pas eu la profession des 577 adhérents d'une association par exemple). Dans les onze questionnaires reçus, une seule association ne comporte pas de retraités dans le bureau.

Dans six questionnaires, le bureau est composé d'au minimum un membre encore actif dans la vie professionnelle. Les métiers exercés sont : quatre adhérents issus de l'Éducation Nationale, une assistante maternelle, un médecin, un informaticien et un libraire. Dans les bureaux comprenant un adhérent retraité, trois questionnaires font état de retraités de l'Éducation Nationale. Les autres professions représentées dans les réponses font état de retraités de la Finance Publique, de la banque, un ingénieur, un chef d'entreprise, un commercial et un militaire. Ces professions ne représentent pas entièrement la diversité des membres, mais amorce le raisonnement que nous pouvons faire concernant la proportion importante des membres retraités ou actifs de l'Éducation Nationale (présents dans sept questionnaires). Aucune mention n'est faite de la présence d'ouvriers ou d'agriculteurs. Nous pouvons remarquer que les catégories professionnelles ont majoritairement tous le même point commun, ils proviennent majoritairement tous d'un milieu où la culture et la lecture sont des activités privilégiées. Le principal but des Amis de bibliothèque, lors de la création, était de faire connaître le patrimoine présent dans l'établissement. Il faut donc se sentir concerné par ces collections et surtout avoir les connaissances pour les traiter. Nous pouvons constater aux débuts des associations, l'édition de « cahiers » (à Nantes ou à Blois) consacrés au fonds ancien de la bibliothèque. La réalisation de ces cahiers demandent des compétences particulières qu'il faut avoir pu acquérir. Par ce côté culturel, les associations semblent ouvertes à un public restreint, ne représentant pas la diversité des usagers des bibliothèques. La bibliothèque est majoritairement fréquentée par les diplômés de l'enseignement supérieur¹². Toutes les catégories socioprofessionnelles sont représentées en bibliothèque avec plus ou moins d'importance. Les plus représentées sont les cadres et professions intellectuelles supérieurs et les professions intermédiaires, ce qui correspond aux métiers majoritairement représentés dans les bureaux des associations.

Dans de nombreux témoignages, l'information récurrente, est la difficulté de renouveler les adhésions vers des membres plus jeunes. Cela pose un vrai problème parfois, car cela a un impact sur le nombre de membres véritablement impliqués dans la création d'activités et sur la place de l'association dans le réseau des bibliothèques/médiathèques. Ce manque de renouvellement peut venir du côté culturel des associations, surtout lorsque l'on sait que le secteur patrimoine est déserté par les jeunes et les étudiants.

¹² DONNAT, Olivier, *Les pratiques culturelles des Français à l'ère numérique : enquête 2008*, Paris, La Découverte: Ministère de la culture et de la communication, 2009, p176-178.

Nous pouvons nous interroger sur les variables qui déterminent le nombre d'adhérents car il ne dépend pas de la taille de la ville. Comme nous venons de le voir, les associations semblent ouvertes vers les lecteurs de la bibliothèque mais elles ne sont pas représentatives de la diversité des usagers. Les activités que les associations proposent et que nous verrons en détail dans la partie suivante peuvent ne pas rassembler un panel représentatif des usagers.

Ensuite, un autre élément de réponse peut être le regroupement d'associations culturelles. Les deux associations qui sont dans ce cas sont : l'Association de la Bibliothèque et du Musée des Beaux Arts de Tours (avec 557 adhérents) et l'association des Amis du Musée, de la bibliothèque et des Archives de Dreux (avec 213 adhérents). Ces associations regroupent certainement des personnes qui ne sont intéressées que par un des établissements. Il ne faut pas que ce nombre important d'adhérents, occulte le fait que la bibliothèque occupe une place minoritaire aujourd'hui dans les activités proposées par les associations. Dans le cas de Dreux, lorsque la bibliothèque municipale est devenue dépendante de l'agglomération, le soutien de l'association a été moins important. De plus, la bibliothèque se développe vers le numérique et il semblerait que l'association y soit peu enclue.

Les activités proposées par l'association peuvent également déterminer le nombre d'adhérents. Elles tournent autour du thème de la sauvegarde et la promotion du patrimoine local le plus souvent et plus globalement des bibliothèques, de la ville ou de la région. Des personnes intéressées par ces thèmes et sensibles à l'histoire et la culture de leur ville peuvent se retrouver dans ces associations. Dans les petites communes, les activités tournent principalement autour d'activités liées à des ateliers de travaux pratiques. Ces ateliers peuvent attirer une population plus élargie. Les membres attirés par les sorties, peuvent ne pas être productifs dans la collaboration avec la bibliothèque, nous parlons alors de membres consommateurs, surtout intéressés par les activités internes à l'association (sorties et regroupement d'adhérents).

Les associations dépendent également de la publicité qui est faite autour de leurs activités. Bien entendu, les associations doivent se faire connaître par les habitants et surtout par les lecteurs de la bibliothèque. Une association d'une ville de plus de cent mille habitants a conscience de ne pas être connue par les bibliothécaires de leur propre bibliothèque. Très souvent, les associations ne sont pas beaucoup visibles, ce qui pose problème.

La diversité des associations s'exprime dans ses adhérents, leur nombre ou leurs motivations diffèrent. Ces éléments déterminent la survie de l'association.

c) Les associations dissoutes

Lors de ma recherche pour recenser les associations, j'ai utilisé la déclaration de création faite à la préfecture, relayée par le BBF. Après avoir contacté les bibliothèques pour connaître l'activité de l'association aujourd'hui, il m'est apparu que certaines avaient été dissoutes. Sur les 86 réponses reçues, onze villes me signalent que des associations ont auparavant existé¹³. Souvent, les bibliothécaires aujourd'hui ne connaissent pas la cause de dissolution, cinq explications me sont tout de même parvenues.

Les premières causes de dissolution que nous constatons chez deux associations sont la dissolution après la mort du président ou après un manque de renouvellement. Il semble que chez certaines associations, le président joue un rôle moteur. Peut-être était-ce le membre le plus actif, celui qui mettait en place tous les projets et qui arrivait à attirer les subventions. Ce cas apparaît à Lyon. Les Amis de la bibliothèque municipale de Lyon apparaissent en 1966. A la mort du président en 2009, l'association se dissout. Les limites que nous évoquions concernant le renouvellement des membres apparaît comme facteur de dissolution. Les activités et le financement dépendent des cotisations, s'il n'y a plus assez de membres, l'association ne peut pas continuer à participer à la hauteur de ses attentes. C'est le cas à Martigues (13), où il y a eu peu de renouvellement des adhérents. Le bureau a alors préféré voter la dissolution.

Ensuite, nous retrouvons chez deux associations, le problème d'inactivité des membres qui peut découler, soit directement d'un nombre trop faible d'adhérents, soit d'un nombre trop important de membres consommateurs. La réponse de la bibliothèque de Cusset (03) est intéressante puisque, pour expliquer la dissolution, elle précise que le rôle de l'association était de se charger des activités mais qu'aujourd'hui, ce sont les bibliothécaires qui s'en occupent. Ici, la dissolution peut être due à un manque de renouvellement des activités de l'association. Cette réponse cristallise le problème des associations aujourd'hui, qui consiste à se demander en quoi, elles peuvent être utiles avec le nombre de compétences des bibliothécaires de nos jours. La bibliothèque n'a pas vu l'intérêt de maintenir ce type d'association dans un rôle qu'elle occupait à présent.

Enfin, le dernier cas de dissolution concernait la relation entre l'association et la bibliothèque. C'est le cas de l'association des Amis de la bibliothèque de Bayeux qui a existé de 1989 à 1995. Le problème avec la bibliothèque était un manque d'indépendance. Les rôles semblent avoir mal été définis au départ, la médiathèque occupait un grand rôle dans l'association (comme des tâches de secrétariat). Quand elle diminua son investissement,

13 Il s'agit des villes d'Amiens, Bayeux, Belfort, Bourges, Bezons, Cusset, Lyon, Martigues, Metz, Miramas et Orléans.

l'association cessa. Cette dissolution montre la difficulté d'un partenariat entre des associations composées de personnes ne connaissant pas le métier de bibliothécaire et les professionnels. L'ALA (l'Association américaine des bibliothécaires) a mis en ligne des conseils pratiques pour faire vivre un partenariat. Ils conseillent, entre autre, de rechercher les sources potentielles de conflits avec le partenaire ou encore de s'assurer que l'équipe et la tutelle comprennent l'exigence d'un partenariat¹⁴.

Les causes de dissolution sont diverses : un problème d'inactivité des membres, un problème de définition des rôles ou encore leur désuétude. Comme pour tout partenariat, les prérogatives de chacun doivent être claires.

La diversité des associations ressort dans leur fonctionnement. Elles n'ont pas le même nombre de membres ou le même budget. Les associations ont du mal à se renouveler, cela peut être dû à un manque de promotion et de communication autour des activités organisées.

C- La communication des associations

Le problème de la majorité des associations est le renouvellement des cotisations de membres plus jeunes. Le second problème des associations est leur communication autour de leurs activités. Nous allons étudier cette communication qui peut-être un début de solution au problème de renouvellement des membres. Contrairement aux associations d'Amis des musées, les associations d'Amis des bibliothèques ne sont pas réunies en fédération. Elles sont éclatées un peu partout en France, sans lien généralement entre elles.

Nous allons étudier les supports de communication des 27 associations recensées. Les informations ont été réunies à partir des onze réponses aux questionnaires, du site *Europresse* (56 articles), et de recherches complémentaires sur internet ; bien entendu les résultats ne sont pas exhaustifs. Le constat que nous pouvons établir est que le support le plus utilisé est la presse (20,8% des moyens de communication utilisés) et le moins utilisé, ou en tout cas le moins mis en avant, est la télévision ou la radio (2,6% des moyens de communication utilisés). La répartition des moyens de communication est la suivante :

14 AROT, Dominique, *Les partenariats des bibliothèques*, op. cit. , p42.

Outils de communication	Nombre d'associations	%
Guide des associations	1	1,3%
Bulletin municipal /agglo	5	6,5%
Site internet	11	14,3%
Programme de la bibliothèque	7	9,1%
Site de la médiathèque	9	11,7%
Affichage / plaquette	5	6,5%
TV/ radio	2	2,6%
Bouche à oreille	2	2,6%
Presse	16	20,8%
Forum	4	5,2%
Site de la ville/département	9	11,7%
Réseaux sociaux	5	6,5%
Guide mensuel de l'Office de tourisme	1	1,3%
Total	77	100%

Tableau 2: Répartition des moyens de communication de l'association

C.1 La communication papier

Le premier type de communication utilisé par les associations concerne le papier; 44,9 % des moyens utilisées sont imprimés. Les trois premiers supports sont : le programme de la bibliothèque (9,1%), les bulletins municipaux ou d'agglomération (6,5%) et les affiches et plaquettes (6,5%). La presse est le plus important de ces moyens, nous l'étudierons dans la prochaine sous partie.

Être présent sur le programme de la bibliothèque permet de se faire connaître des usagers. Cependant, il n'y a pas de présentation du rôle de l'association et cette communication ne se fait que ponctuellement. En effet, dans les programmes des bibliothèques, disponibles en ligne, les activités des associations n'apparaissent jamais plus de deux fois sur la trentaine des activités jeunesse ou adulte proposées. Cette faible présence peut être un indicateur de l'importance de l'association dans la bibliothèque et nous montre la faible part que l'association occupe dans l'organisation des activités.

6,5% des associations sont présentes dans le bulletin communal, municipal ou d'agglomération. Ce résultat n'est pas exhaustif puisque tous les bulletins ne sont pas en ligne. C'est un avantage d'être présent dans ces bulletins largement diffusés auprès des habitants de la ville. L'association peut ainsi se faire connaître de tous mais ce n'est qu'une communication ponctuelle.

Enfin, concernant les affiches et plaquettes, il faudrait s'intéresser aux lieux de dépôts¹⁵.

Le papier occupe encore une grande place dans la communication des associations.

15 Dépliant de l'association de Dijon en annexe 6.

L'avantage de ces imprimés est la possibilité de présenter l'association et ses activités. Mais à l'heure du numérique, ce n'est peut-être pas le moyen de communication le plus avantageux¹⁶.

C.2 La communication papier : l'importance de la presse

La presse locale est un relais essentiel pour présenter les activités de l'association. Elle occupe 20,8% des moyens de communications. J'ai pu réunir 56 articles concernant 14 associations (Blois non compris) sur la base en ligne *Europresse* et sur le site des journaux locaux (la *Nouvelle-République*, l'*Echo Républicain*,...). Ces 56 articles publiés entre 1981 et 2015, ne sont pas exhaustifs, mais ils vont nous permettre de nous faire une idée des informations présentées. Le premier type de sujet traité concerne les conférences et les ateliers et les moins traités sont les articles présentant l'association, les subventions et le programme du trimestre.

14,3% des articles concernent le fonctionnement des associations (sa présentation, ses assemblées générales ou les subventions). Sur les 56 articles, trois signalent une assemblée générale ou en font le compte rendu, un seul parle des subventions de l'association, un autre présente une association et enfin trois sont en lien avec le changement de présidence ou encore des problèmes rencontrés entre la bibliothèque et la ville (dans ce cas, c'est l'association qui a prévenue la presse). Au vu de l'âge de certaines associations, les articles ne sont peut-être pas sur internet. Cependant, si nous prenons l'association des Amis de la médiathèque de Chartres, créée en 2005, aucun article ne parle de l'association, sur le site de l'*Écho Républicain*. Nous pouvons constater que même une association récente n'a jamais communiqué son fonctionnement dans les journaux (ou en tout cas, aucun article n'est présent sur internet). Au final, nous observons que ce n'est pas sur son fonctionnement que l'association communique. Cette non information explique leur méconnaissance auprès d'un large public. L'association peut préférer une présentation sur le site de la médiathèque, mais cela ne touchera qu'un nombre restreint de lecteurs. La faible quantité d'articles s'explique par le fait que la presse s'intéresse à des événements concrets et non à une présentation des associations.

Justement, le second type d'articles (80,3%) concerne la communication autour d'activités ou d'ateliers précis. Nous verrons, dans une prochaine partie, que les conférences occupent une place majoritaire dans les activités proposées par les associations, ce qui explique l'importance de leurs communications (26,8% des articles). Le reste des activités

16 Plaquette de l'association des Amis de la bibliothèque de Dijon, annexe 6.

mises en avant sont les ventes de livres (10,7%), les publications des associations (7,1%), les accueils d'écrivains (5,4%) et les expositions (3,6%). Ce qui fait également un total de 26,8 %. La dernière partie des articles (26,7%) concerne des activités diverses telle une animation conte en dégustant du vin à Ballan-Miré (37), un atelier Origami à Bergues (59), ou encore une nuit du conte à Meyrargues. Outre une communication sur les animations classiques, que l'on retrouve plusieurs fois, la communication se porte également sur les activités ou ateliers originaux selon un thème précis. Le fait de proposer ce genre d'animation ou de mettre en avant les partenariats (comme l'activité conte-vin) peut permettre d'impliquer un plus grand nombre de personnes, puisque c'est là le but premier des articles de presse.

La dernière catégorie minoritaire (5,4%) que nous retrouvons dans les journaux, concerne le bilan des associations et le programme des activités sur plusieurs mois. Lorsque les articles présentent ce type d'informations, c'est bien entendu pour montrer que l'association se porte bien.

La presse est peu utilisée pour présenter les associations, elle est plus utilisée de manière ponctuelle pour informer des activités proposées.

C.3 Internet et les réseaux sociaux

Internet est de plus en plus utilisé par les institutions pour se faire connaître ou pour communiquer sur leurs activités.

38,5 % des associations utilisent internet pour se présenter ou se faire connaître. Le terme internet, désigne des sites internet : le site de la médiathèque, le site de la ville ou du département et le site internet de l'association. Onze associations sur 27 ont un site internet ou un blog. Neuf associations sont présentées sur le site de la bibliothèque ou médiathèque et neuf associations sont présentées sur le site de leur ville. Quatre associations ne sont pas présentes sur internet selon ces critères. Aucune association ne voit sa présence sur les trois sites en même temps.

Les sites internet des associations ne se ressemblent pas et contiennent des informations différentes. Sur les sites les plus complets, nous trouvons une présentation et un historique de l'association ou encore les bulletins de liaison en ligne. Nous pouvons également trouver des documents internes à l'association comme les comptes rendus d'assemblée générale ou les comptes rendus de visites. Les blogs contiennent moins d'informations et le plus simple ne contient que des avis sur des livres lus. A l'heure de l'importance du numérique aujourd'hui, avoir son site internet me paraît être un des facteurs les plus importants à prendre

en compte. La méconnaissance des associations d'Amis et leur problème de renouvellement de membres jeunes peut venir du fait que les associations sont très peu présentes sur le net.

Il existe 18 présentations d'associations sur les sites internet des médiathèques et des villes dont une association sur le site du département. Ces présentations sont concises: l'association est présentée, quelques activités sont précisées et les coordonnées du président sont indiquées. L'avantage de ces présentations est de se faire connaître des lecteurs de la bibliothèque et d'exister un minimum sur internet. Cependant nous savons aujourd'hui que les sites des bibliothèques sont globalement peu visités.

Par ailleurs, cinq associations sur les 27, sont présentes sur les réseaux sociaux et principalement sur Facebook. C'est un résultat assez faible, compte tenu de l'importance du numérique dans le monde d'aujourd'hui. Certaines associations en ont pris conscience et ont créé un compte sur les réseaux sociaux, cependant d'autres n'estiment pas avoir une activité assez importante pour les utiliser. Pourtant, les réseaux sociaux pourraient être un lien avec le lecteur de la bibliothèque et pourrait servir de promotion des activités.

Sur les comptes Facebook des associations existantes, l'information est assez floue. Il semble qu'il y ait peu de mise en avant des activités proposées par l'association et que Facebook soit utilisé seulement comme transmetteur d'animations, proposées par les différents acteurs culturels de la ville.

Aujourd'hui, les gens consultent de plus en plus internet et délaissent un peu plus le papier. Nous voyons que les associations sont peu présentes sur internet (beaucoup plus présentes dans la presse), ce qui à terme peut ou pourra leur causer défaut. Internet n'est pas une valeur sûre du développement d'une association mais peut toutefois y contribuer. Il faudrait s'intéresser plus précisément à ces sites, le nombre de fois où ils sont consultés et s'ils permettent d'attirer de nouveaux membres.

C.4 Les rencontres avec le public

Pour se faire connaître, les associations ne disposent pas que de ces deux moyens de communication. La participation des associations aux forums ou aux salons littéraires occupe également une place importante. Je n'ai trouvé que cinq associations qui en fassent mention mais elles doivent être plus nombreuses.

C'est le forum des associations qui revient le plus souvent. C'est un forum organisé par

la ville pour augmenter la visibilité des associations. Cela permet de rencontrer les gens qui semblent intéressés et de proposer aux personnes un interlocuteur privilégié, membre de l'association. Les salons sont un endroit privilégié pour la vente de livres édités par l'association, et donc un élément essentiel du financement.

De plus, deux associations me signalent que le bouche à oreille occupe la majeure partie de leur communication. Bien entendu, ce moyen est utilisé pour toutes les associations mais si ces associations le cite, c'est que pour eux, ce moyen suffit.

Pour renseigner directement le public sur ses activités, l'association se déplace lors de forums ou de salons.

Internet occupe une faible part dans la communication des associations, pourtant les Amis utilisent tous les moyens à leur disposition afin de se faire connaître.

Les Amis dépendent de la loi 1901, qui fournit un cadre de fonctionnement, que nous retrouvons chez toutes les associations. Cependant, celles-ci sont indépendantes et chacune présente un caractère original, dans ses adhérents, ses ressources et sa communication. A présent, nous pouvons développer l'utilité de cette forme associative pour les bibliothèques.

Deuxième partie : une complémentarité pour les bibliothèques

Dans les buts des associations, nous avons constaté leur volonté d'être des soutiens pour les bibliothèques. Cependant, les établissements culturels ont-il besoin de ce genre d'aide ? Il est légitime de se questionner sur le point de vue des professionnels à ce sujet. Les attentes des bibliothécaires sont complexes, certains ne comprennent pas l'utilité des associations et ont différentes craintes. Cependant la majorité n'est pas hostile à l'idée de ce type de collaboration.

A- Quelle nécessité pour les bibliothèques ?

« Les bibliothèques sont des institutions d'accès à l'information, à la connaissance et à la culture »¹⁷. Voici la définition des bibliothèques donnée par Pierre Carbonne, les bibliothèques sont des lieux de culture, ouvertes à tous, au même titre que les musées ou les

¹⁷ CARBONNE Pierre, *Les bibliothèques*, Paris, Presse universitaire de France, 2012, p11.

archives. Tous ces établissement peuvent être dotés d'association d'Amis pour les soutenir. Il est cependant légitime de se demander pourquoi, mais surtout, de se demander quelles sont les nécessités pour de tels établissements d'être entourés « d'Amis ». Ils sont composés de professionnels, ils ont une politique d'acquisition et sont dotés d'un budget. A cette étape du développement, nous allons chercher à comprendre si les associations d'Amis sont une réelle nécessité pour les bibliothèques.

A.1 Pourquoi ne pas être doté d'une association ?

Pour chercher à comprendre la nécessité des associations d'Amis, je me suis interrogée sur leur nombre, peu important en France. J'ai souhaité demander l'avis de bibliothécaires ne coopérant pas avec une association, pour avoir un point de vue professionnel sur le sujet. Pourquoi ces bibliothèques n'en ont pas, après tout, les Amis se présentant comme un soutien ,

Mon échantillon se base sur l'avis de 27 professionnels. Deux travaillent dans des villes de plus de 100.000 habitants, huit dans des villes de plus de 50.000 habitants, dix dans des villes de plus de 20.000 habitants et quatre dans des villes inférieures à 20.000 habitants. Les réponses données permettent d'avoir l'image des associations perçues par les professionnels

a) Le rôle central des usagers

Pour les bibliothécaires, une association d'Amis est une association composée d'usagers qui doit donc être constituée par les lecteurs de la bibliothèque. Douze bibliothèques sur 27, un tout petit peu moins de la moitié, n'ont pas d'association d'Amis car les usagers n'en ont pas fait la demande. Cette demande du lecteur occupe la place centrale des réponses, il faut cependant se demander si les lecteurs connaissent le principe de ce type d'association. Nous pouvons alors nous interroger sur l'acteur qui doit lancer la réflexion : les lecteurs ou les bibliothécaires ? Quand nous regardons les questionnaires reçus des associations d'Amis, six sur onze associations ont été une demande de la bibliothèque ou le fruit d'une réflexion commune. Nous constatons que le soutien institutionnel est capital dans ce genre de démarche et certaines bibliothèques en sont conscientes. La réponse d'une bibliothèque venant d'ouvrir en 2010 nous précise que l'équipe de direction y pense mais que le temps et la motivation manquent. Huit bibliothèques déclarent ne pas ressentir le besoin d'être soutenues par ce type d'association et certaines ne souhaitent pas encourager cette démarche. Deux bibliothèques cependant n'ont pas d'association car aucune demande n'a été faite mais elles ne sont pas hostiles à l'idée. Christophe Evans explique la rareté des

associations impliquées dans la vie de l'établissement et leur faible influence par manque de soutien institutionnel¹⁸.

Ce manque de soutien peut s'expliquer par différents facteurs. L'argument que nous pouvons étudier dans cette partie est le problème de la représentativité des lecteurs du réseau. Le discours professionnel actuel tend vers l'idée de mettre l'usager au centre des bibliothèques; d'écouter ses propositions ou l'inclure dans un projet. Dans cette optique, les bibliothèques peuvent préférer se tourner vers les associations d'usagers, pour avoir une assemblée représentative des utilisateurs de la bibliothèque (ce qui n'est pas toujours le cas des amis). C'est le cas de la bibliothèque de Poitiers qui ne souhaite pas collaborer avec une association qui ne représenterait pas tous les lecteurs. Certaines bibliothèques sont déjà soutenues par une association d'usagers et ne voit pas la nécessité d'être doté d'une association d'Amis en plus. C'est le cas pour Nîmes qui est dotée d'une association d'usagers nommée « l'association d'usagers de Carré d'Art ». Nous pouvons voir dans leurs statuts que leur but est de placer l'usager au centre des décisions. L'association se fait le porte-parole des usagers de l'établissement. La différence entre ce comité et l'association est que cette dernière est une association culturelle qui n'a pas de but, théoriquement, dans la gestion de l'établissement.

La réponse des professionnels est qu'une association devrait être créée seulement à la demande des usagers, mais cette réponse ne masque-t-elle pas simplement pour quelques bibliothécaires, leur crainte de l'incursion des lecteurs dans leur domaine professionnel ?

b) Quelle place accorder à l'association ?

Ce qui détermine la survie de l'association et la bonne collaboration avec la bibliothèque est la bonne définition des rôles. L'association et la bibliothèque doivent se mettre d'accord sur les limites d'action des amis. Cette crainte de voir les rôles mal définis apparaît à plusieurs reprises dans les réponses fournies (chez quatre bibliothèques). A Bayeux, cette mauvaise définition des rôles a été la cause de la dissolution de l'association. L'association d'Amis de la médiathèque de Bayeux a existé de 1989 à 1995. Elle a été fondée sous l'impulsion d'une adjointe au maire à la culture. La plupart des membres n'étaient pas abonnés à la bibliothèque (les bibliothèques sont ouvertes à tous sans obligation d'inscription, le rôle culturel des Amis devait attirer des gens peu intéressés par l'établissement) et la plupart était purement consommateurs. La médiathèque s'est fortement investie dans l'association mais les amis n'ont pas su prendre leur indépendance. Ils suivaient les conseils de la

18 EVANS Christophe, « La place des publics dans le modèle français : une approche sociologique », dans Anne-Marie Bertrand (dir.), *Quel modèle de bibliothèque ?*, Villeurbanne, Presses universitaire de l'Enssib, 2008.

directrice, le secrétariat était assuré par la médiathèque, les présidents mettaient en place des animations mais ils n'étaient pas épaulés par les adhérents. L'association n'a pas réussi à se renouveler lorsque la médiathèque s'est désengagée. Le bibliothécaire conclut que les rôles donnés à l'association ont été confus dès le début.

Les bibliothèques qui n'ont pas et n'ont jamais eu d'association d'Amis craignent l'utilisation qui pourrait être faite par l'élu à la culture, l'aspect chronophage qui pourrait se développer ou craignent une gestion trop lourde. Les professionnels craignent que l'association s'octroie des droits sur la gestion de la bibliothèque et notamment s'octroie un droit de regard sur les collections. Le terme de censure est apparu. Alors que les associations se présentent comme un soutien, certains professionnels ne voient pas cette aide d'un œil positif. Dans le cas d'une bibliothèque d'une ville de moins de 20.000 habitants, le bibliothécaire me fait part des risques de problème qu'il pourrait y avoir avec l'élu à la culture de la ville. A l'ouverture de la bibliothèque, l'équipe craignait que l'élu à la culture de l'époque n'en profite pour s'insérer dans la gestion de la bibliothèque pour imposer sa vision (jugée erronée) sur la fonction de bibliothécaire. Cet exemple est très intéressant puisqu'il sous entend qu'une démarche de réflexion a été faite dans le sens d'impliquer le citoyen dans la vie de la bibliothèque mais que les bibliothécaires ont renoncé pour conserver leur domaine professionnel. Cet exemple montre que l'association est imaginée comme un cheval de Troie, nous pouvons alors nous demander quelle est l'implication des lecteurs dans la bibliothèque si cette peur est toujours présente.

Certains professionnels se font une vision assez péjorative des associations d'Amis. Je n'ai rien trouvé concernant une dissolution d'association pour cause d'intervention dans les collections. Bien entendu, cela ne veut pas dire que cela n'existe pas. De plus, la multiplication des partenariats entretenus par la bibliothèque et la politique culturelle mis en place par certains élus font que la bibliothèque a autre chose à proposer.

c) Un réseau culturel dense

Certains professionnels ont conscience de l'apport culturel d'une association d'Amis. Cependant, les bibliothécaires ne voient pas l'utilité de cet apport puisque, de leur point de vue, le réseau culturel de la ville et de la bibliothèque est déjà bien développé. Cinq bibliothèques développent une réponse dans ce sens.

«Cette ville possède un tissu éducatif et social plus dense que la moyenne: associations, équipements municipaux, Éducation Nationale renforcée (réseau réussite scolaire...). Nous

travaillons en partenariat avec les différents acteurs sociaux, éducatifs et culturels. Il s'agit d'un des leviers pour mettre en œuvre une politique de la ville assez volontariste à destination de la jeunesse (43% de la population a moins de 30 ans, 24% moins de 15 ans), des publics « empêchés » ou en proie à des difficultés sociales. Notre rôle actif dans ce tissu socio-éducatif nous rend donc relativement « visibles »¹⁹ »

En étudiant ces réponses, nous nous apercevons que les politiques mises en place par la ville expliquent le fait qu'il n'y ait pas d'association. Il est vrai qu'avec une offre culturelle très développée, les usagers, les habitants, peuvent ne pas ressentir le besoin de créer une association. Cependant je ne pense pas que les associations présentes dans d'autres villes de France aient pour but de pallier au manque d'offre culturelle de la ville. Tout comme le fait de mettre en avant les partenariats de la bibliothèque. Peut être les bibliothèques cherchent-elles, à mettre en place des partenariats complémentaires à leur offre plutôt, qu'un partenariat de soutien avec un champ d'action plus centré sur les collections. La bibliothèque de Dunkerque illustre ce propos par les autres partenariats qu'elle entretient et qui sont qualifiés de liens durables avec la Société d'Histoire et les Donneurs de voix (association de donneurs de voix bénévoles pour les livres enregistrés à l'intention des malvoyants et des aveugles). Au final, dans ce cas, les objectifs des associations semblent ne pas correspondre aux attentes des professionnels.

Pour certains professionnels, une association d'Amis n'est pas utile car le réseau culturel de leur ville est déjà important.

Nous pouvons conclure que les associations semblent méconnues. Leurs objectifs apparaissent restreints du point de vue des bibliothécaires, comparé à la diversité des activités que nous pourrons constater. Au final, nous pouvons nous demander si en plus de toutes ces raisons, le fait qu'il n'y ait que peu d'associations d'Amis ne vient également pas de la méconnaissance de leur but. Le fait est que les professionnels pensent que les objectifs des associations ne correspondent pas à leurs attentes. Cependant, cela ne se retrouve pas dans toutes les bibliothèques car les partenariats, lorsqu'ils existent, se déroulent majoritairement bien.

A.2 Les associations partenaires des bibliothèques

Après s'être intéressés à la vision des bibliothèques sans association d'Amis, nous

19 Réponse de la bibliothèque de Vénissieux aux questionnaires envoyés aux bibliothèques [voir la structure du questionnaire en annexe 2]

pouvons nous intéresser au point de vue des professionnels qui collaborent avec ce type d'association. Puisqu'ils vivent ce partenariat au quotidien, ce sont les mieux placés pour nous permettre de comprendre l'intérêt des associations pour les bibliothèques.

« Un ami vous soutient dans vos choix, vous accompagne dans vos projets, vous conseille de nouvelles pistes, et parle de vous en bien! C'est ce que nous attendons et recevons de l'Association des amis de la BmN [Bibliothèque municipale de Nancy] ²⁰»

Comme nous l'avons vu précédemment, les bibliothécaires ne souhaitent pas voir les usagers de la bibliothèque s'occuper de la gestion de l'établissement ou imposer un programme culturel. Aujourd'hui l'usager est au cœur des décisions prises pour la gestion de l'établissement mais peu de place lui est souvent consacrée dans la prise de décision. Cela peut venir du fait que les bibliothécaires, principalement en France, souhaitent affirmer un caractère professionnel de leur mission²¹. Les bibliothécaires attendent des associations d'Amis un soutien dans les activités voire parfois, des propositions d'activités. Ils attendent également des associations, la possibilité d'acquérir des livres rares ou précieux ainsi que des équipements et que l'association soit un relais de communication qui permet la promotion de la bibliothèque et pourquoi pas, l'arrivée de nouveaux lecteurs.

J'ai eu six réponses aux questionnaires envoyés aux bibliothèques coopérant avec une association. L'objectif de ce questionnaire était de croiser le point de vue des bibliothèques et des associations pour avoir une vision complète de la place que l'association occupe. Il s'est révélé au fil de la réception des questionnaires que cela serait difficile d'avoir les deux questionnaires. Au final, j'ai parfois reçu une réponse de la part de la bibliothèque sans obtenir celle de son association ou inversement.

Nous allons étudier la vision des bibliothécaires sur l'association et notamment ce que ce partenariat apporte selon eux à la bibliothèque.

Dans trois questionnaires, je vois apparaître l'idée d'innovation. Les associations concernées apportent des idées innovantes quand aux activités à proposer. Les Amis se portent alors comme des interlocuteurs écoutés par les professionnels à qui des conseils peuvent être demandés. Dans un questionnaire, la notion d'idée innovante est associé au terme dynamique. Ce terme correspond au fait que l'association propose de nombreuses activités et qu'elle est

²⁰ *La Lettre*, n°2, septembre 2014. Propos de Véronique Lagny Delatour, Conservateur, responsable des services aux publics et de la médiathèque Manufacture. La Lettre est le bulletin de l'association des Amis de la bibliothèque de Nancy,

²¹ AROT, D. *Les partenariats des bibliothèques*, op. cit..

très active avec la bibliothèque.

Dans deux questionnaires, les bibliothécaires constatent que leur association permet à la bibliothèque de bénéficier d'un relais de communication (auprès d'autres associations ou de la population). Dans une réponse donnée, l'association apporte même de nouveaux lecteurs (dans ce cas, les activités qui sont mises en place permettent de faire connaître la bibliothèque à un large public). Les bibliothèques dotées d'Amis bénéficient d'un appui pour se faire connaître. Les associations vont alors être importantes pour l'image qu'elles vont donner de la bibliothèque.

Deux réponses concernent directement les acquisitions et le mécénat dont bénéficie la bibliothèque grâce à l'association. Une grande majorité d'associations d'Amis des bibliothèques aide leur établissement à l'acquisition d'ouvrages. Le cas financier n'a concerné qu'une réponse dans le questionnaire des bibliothèques sans association. Dans une période de recul des budgets alloués par les communes et les municipalités, il est légitime de se demander si les associations ne combinent pas une lacune des pouvoirs publics envers les bibliothèques. Les associations apportent aux bibliothèques une flexibilité financière, beaucoup plus simple que l'achat encadré dont elles prennent part.

La dernière réponse que nous pouvons étudier concerne la valorisation des collections. Nous constatons que les associations prennent souvent ce rôle lorsqu'il s'agit des fonds patrimoniaux. Il existe différents moyens de valorisation que nous verrons dans la sous partie suivante. Ces valorisations sont très souvent appréciées des bibliothécaires puisqu'il existe alors une réelle complémentarité.

Si nous comparons ces résultats aux objectifs des associations développés dans la première partie, nous pouvons constater que majoritairement les attentes des bibliothécaires sont remplis, en théorie, par les associations. Les collections occupent une plus grande place dans les objectifs des associations que dans la vision des bibliothécaires mais nous retrouvons dans les deux cas la promotion de la bibliothèque et la notion financière.

Les associations et les bibliothécaires semblent avoir la même vision de ce partenariat. Cependant, cette collaboration n'est pas toujours vécue comme une nécessité. Dans le questionnaire envoyé aux bibliothécaires, à la question «Diriez-vous que cette forme de partenariat est nécessaire pour les bibliothèques ? » j'ai obtenu seulement cinq réponses. Les points de vue exprimés sont: pour trois personnes que ce partenariat est nécessaire, pour une que ce n'est pas nécessaire et pour la dernière que les associations d'Amis, ne sont pas forcément nécessaires mais qu'elles apportent un plus pour la collectivité, qui peut alors

disposer « d'interlocuteurs représentatifs ».

Les réponses apportées sont diverses. Même si l'association n'est pas considérée comme nécessaire, elle permet d'apporter un plus pour la bibliothèque. Différents facteurs entrent en jeu si on veut définir leur nécessité. Dans certains cas, les facteurs comprenant la taille de la ville et le nombre de professionnels travaillant à la bibliothèque permettent d'expliquer les différentes appréciations des associations. Dans les bibliothèques comprenant peu de personnel, l'apport de l'association est très bien vécu car une véritable collaboration est mise en place.

Dans les bibliothèques en coopération avec les associations, les attentes des professionnels semblent globalement remplies. Cependant, pour certains, les associations d'Amis n'apparaissent pas comme nécessaires.

Aujourd'hui, se poser la question de la nécessité d'une association d'Amis est légitime. Il n'y a jamais eu autant de bibliothèques en France (avec des constructions qui se sont multipliées depuis la fin du XXe siècle) dotées d'une bonne organisation. Dans la ville, la bibliothèque occupe un rôle culturel important avec la mise en place d'animations qui sont devenues une part importante du métier de bibliothécaire.

B- Les actions mises en œuvre

Pour essayer de donner un panorama le plus complet possible des activités proposées, nous allons nous baser sur les informations présentes dans les questionnaires, sur les sites internet et les documents qui sont mis à disposition (bulletins, assemblées générales) ainsi que sur les articles de presse. J'ai recensé 27 associations mais il y en a 5 sur lesquelles, je n'ai aucune information. Nous allons donc prendre comme base 22 associations.

Pour voir leurs objectifs se réaliser, les associations s'impliquent dans l'organisation de différentes activités, aujourd'hui, elles ne peuvent plus se concentrer uniquement sur le patrimoine. Nous pouvons déjà distinguer deux grands ensembles d'activités : les activités internes à l'association, les avantages pour les membres et les activités externes, concernant la bibliothèque.

B.1 Les animations proposées pour la bibliothèque

Les associations d'Amis mettent en place une diversité d'activités afin de remplir l'objectif qu'elles se sont fixé. Leur premier but est de soutenir la bibliothèque dans la

valorisation, dans la sauvegarde ou dans l'acquisition des ouvrages. Nous retrouvons très souvent les associations d'Amis liées au fonds patrimonial. Ce dernier apparaît comme un lieu qui doit être accessible à tous et surtout être à la portée de tous, puisqu'il concerne en partie l'histoire de la ville ou de la région. Cependant d'autres associations ne sont pas présentes au niveau du patrimoine, elles favorisent donc une autre sorte d'activité.

Le premier type d'activités qui revient régulièrement est la conférence. Sur 22 associations étudiées, 17 proposent cette activité. La plus proposée dans un second temps est l'achat de livres pour la bibliothèque (9 associations). Nous retrouvons, avec sept associations chacune, la publication d'ouvrages et le soutien aux activités proposées par la bibliothèque.

a) L'enrichissement et la valorisation des fonds

Généralement, le premier but des associations est de valoriser et enrichir le fonds patrimonial de leur bibliothèque, pour celles qui en sont dotées.. En 2002, 741 bibliothèques (1 bibliothèque sur quatre) posséderaient des fonds patrimoniaux²². Pour remplir cet objectif, les associations vont acheter des ouvrages ou des objets cohérents avec la politique d'acquisition du fonds (9 associations sur 22). Le critère de ces achats concerne la valeur locale de l'ouvrage. En 2011, l'association de la médiathèque de Dole dépense 611 euros dans l'acquisition de documents, dont 286 euros pour des ouvrages et plaquettes pour le fonds comtois et 325 euros pour la matrice de l'ex-libris de Casimir de Persan (1750-1815, bibliophile, historien et bibliothécaire dolois²³). Cette plaque a été retrouvée en Allemagne et mise en ligne sur e-bay²⁴. Il semble important pour les associations de prendre part à la restitution de l'histoire locale, la bibliothèque apparaît alors comme un lieu de transmission de cette histoire. Les associations peuvent jouer un rôle essentiel : les prix des document sur le marché s'envolent et il est difficile de susciter l'intérêt des mécènes. Cependant à cause de ces prix, certaines associations peuvent apporter un complément mais ne peuvent plus acheter pour la bibliothèque.

Pour valoriser les fonds patrimoniaux, certaines associations publient des ouvrages présentant les fonds ou ayant un intérêt pour l'histoire régionale (sept associations). L'association de Ballan-Miré publie des ouvrages tels que : *Deux siècle de vie municipale à Ballan-Miré* ou encore *Les gens de Ballan et de Miré*. L'association s'inscrit alors comme un

²² FOUCHE Pascal (dir.), *Dictionnaire encyclopédique du livre*, Édition du Cercle de la Librairie, 2011. Données collectées en 2002 par le ministère de la Culture

²³ *L'Échauguette* n°7, avril-juin 2012. Bulletin de liaison de l'association des Amis de la médiathèque de Dole, présent sur leur site internet

²⁴ *L'Échauguette* n°8, juillet-septembre 2012.

facteur important de l'histoire locale d'autant plus que la notion de patrimoine peut s'associer à la notion d'identité. Globalement ces publications sont appréciées par la bibliothèque. Un autre moyen de valoriser les fonds est l'édition et la commercialisation de cartes postales²⁵, des marques pages ou encore de calendriers représentatif des fonds patrimoniaux (six associations). Les Amis de la bibliothèque municipale de Dijon vendent une centaine de cartes postales différentes. Nous pouvons trouver des images de la bibliothèque municipale ou encore des enluminures médiévales qui renvoient à la base en ligne «Enluminures» de la bibliothèque de Dijon. A l'achat de livres, un autre phénomène apparaît dans deux autres bibliothèques: les offres d'abonnement à des magazines afin de diversifier l'offre de lecture.

A travers ses actions, les associations sont des relais entre la bibliothèque et le public. En communiquant autour d'un fond particulier, elles mettent en avant les fonds patrimoniaux et présentent leurs richesses. Leur rôle est plus vaste en permettant un renouvellement ou un travail inédit sur l'histoire locale.

Certaines associations étaient, au début, plus présentes pour les fonds patrimoniaux que pour le reste de la bibliothèque. Leur image, encore aujourd'hui, les associe à ces fonds. Cependant, si les associations proposent la même base d'activité, elles proposent également des activités qui se sont diversifiées et se sont tournées vers une plus grande catégorie de lecteurs.

b) La diversification de l'offre culturelle de la bibliothèque

Pour diversifier l'offre culturelle, les associations ont généralement recours aux mêmes types d'activités : les conférences et les expositions.

Les conférences étant l'activité la plus répandue (17 associations sur 22), nous pouvons en proposer une présentation. J'ai pu référencer 84 conférences présentées en tout. 13 conférences sont présentes dans des articles de journaux entre 2003 et 2015 et j'ai pu référencer 71 conférences présentées par cinq associations²⁶ et mises en ligne sur leur site internet (entre 2009 et 2015). Les conférences peuvent être l'intervention d'une personne, un historien par exemple, sur un sujet donné ou une présentation d'ouvrages. J'ai organisé les conférences en huit grands thèmes : Historique, littéraire, artistique, Régional (territoire et culture), environnement, conférence sur les fonds patrimoniaux, science et une catégorie divers. Les conférences se répartissent de la sorte :

25 Exemple de cartes postales vendues par l'association de Dole, annexe 8.

26 Sites internet de l'association de Besançon, de Dole, des amis de la Méjane (Aix-en-Provence), de Reims et de Ballan-Miré.

- 29,8 % de conférences historiques.
- 22,6 % de conférences artistiques.
- 11,9% de conférences littéraires.
- 10,7% de conférences à thème régional (territoire et culture).
- 7,1% de conférences environnementales.
- 7,1% de conférences scientifiques.
- 6,0 % de conférences diverses.
- 4,8% de conférences liées des fonds patrimoniaux de la bibliothèque.

Très souvent, les thèmes historiques présentent un personnage de la région ou un événement qui a eu lieu dans la région; par exemple la conférence proposée par les Amis de la Méjanes concerne « La vie au camp des Milles ». Plus globalement nous pouvons trouver des conférences sur de grands hommes politiques (deux conférences sur Jaurès par exemple). Les thèmes artistiques concernent les peintres, les musiciens mais également les sculpteurs (au nombre de deux). Le thème régional comprend les conférences évoquant la géographie de la région ou la culture. Par exemple, Caen a proposé une conférence en 2003 sur le thème de la dentelle en général et les Amis de la Méjanes propose le 16 avril 2015, une conférence intitulé « Toponymie des îles du Frioul ». Il peut sembler paradoxal d'avoir si peu de conférences sur le fonds patrimonial (présentation d'un fonds particulier ou présentation d'incunable). Cela peut s'expliquer par le fait que dans le passé, ces conférences étaient peut-être plus nombreuses (aujourd'hui la plupart des associations atteignent les 40 ans d'existence) et qu'aujourd'hui la diversité des thèmes s'impose. Peut-être également, qu'à l'heure actuelle ces conférences sont proposées par les bibliothécaires travaillant dans ces fonds patrimoniaux et non plus par les associations. Nous voyons également des thèmes de conférence concernant les cartes à jouer ou encore la Bible (classé dans la catégorie divers).

Les trois thèmes qui prédominent sont l'histoire, l'art et la littérature. Globalement cela nous montre le facteur culturel des associations. En proposant des conférences parfois présentées par des personnes importantes (par exemple Jean-Pierre Rioux, directeur de la revue d'histoire *Vingtième siècle* et inspecteur général honoraire de l'éducation nationale), nous pouvons voir les limites de ces associations, à savoir qu'elles ne sont pas ouvertes à tous. Théoriquement, tout le monde peut venir mais est-ce que nous retrouvons la diversité des lecteurs des bibliothèques dans ces activités ? Ces thèmes n'intéressent pas tout le monde et le principe de la conférence, qui est très scolaire, peut ne pas plaire à tous. L'association est censée développer l'offre culturelle de la bibliothèque mais ici les limites sont visibles. Les conférences s'ouvrent également vers des thèmes environnementaux ou scientifiques mais

nous ne retrouvons ces thèmes quasiment que chez les amis de la Méjanes²⁷ (qui a d'ailleurs un important programme de conférences proposé).

Ensuite, les associations mettent en place des expositions. C'est une activité qui semble plus rare, avec seulement quatre mentions trouvées sur les 22 associations. Cependant, même si d'un point de vue global ce n'est pas la forme majoritaire des activités, elle est majoritairement utilisée par l'association de Ballan-Miré. Sur le site internet de l'association, la page qui regroupe l'historique des activités de 1983 à 2015 mentionne 55 activités. Sur ces 55 activités, 61,82 % sont mentionnées comme étant des expositions. Les thèmes sont très diversifiés sur « les loups » (1984), « Ballan au travail » (1983-1985), « les pieds nickelés » (2011). Si ces expositions sont présentes dans la bibliothèque, cela peut montrer un réel partenariat avec l'association et un investissement de l'association dans la bibliothèque.

Pour diversifier l'offre culturelle, les associations vont proposer diverses activités. Trois associations vont proposer des activités à thème (un chat en anglais à Biscarrosse), cinq associations proposent des soirées, trois proposent des lectures ou des activités liées au conte, cinq associations proposent des concerts ou des spectacles (Avranches organise une lecture-spectacle du livre *Inconnu à cette adresse* en 2004). L'association peut également acquérir des équipements spécifiques, comme c'est le cas à Dijon, lors de l'achat d'un téléagrandisseur pour les personnes malvoyantes. Ce positionnement pour le handicap se trouve également dans l'achat de livres en braille et tactile (toujours par l'association de Dijon). Ce sont dans ses activités minoritaires que la diversité et la richesse des associations apparaît. Nous pouvons aussi constater que les activités mises en place dépendent des qualités des membres de l'association.

Les associations proposent des activités complémentaires aux bibliothèques afin de participer au programme culturel de l'établissement. L'un des objectifs des associations est également d'apporter un plus au lecteur de la bibliothèque. Dans ce sens, l'association peut être un véritable partenaire pour proposer des activités.

c) Collaboration et soutien

La collaboration et le soutien à la bibliothèque sont un des principaux objectifs des associations.

Les associations ne font pas qu'aider la bibliothèque, en tant que partenaire leur

27 Exemple de conférences proposées par la Méjanes : annexe 7.

objectif est de la soutenir et de collaborer avec elle pour proposer ensemble, de nouvelles choses. Cette idée peut se caractériser concrètement par, la proposition de la part de l'association d'une activité en lien avec le thème lancé par la bibliothèque (à Albi par exemple). Sept associations déclarent participer aux animations de la bibliothèque. Ce nombre doit être beaucoup plus important dans la réalité mais il est intéressant de constater que les associations ne mettent pas plus en avant cette activité. Soit parce que cela va de soi, soit parce que ce sont des actions mineures. Cette participation aux animations de la bibliothèque est diverse, ce peut être un atelier, une exposition, ou encore l'aide de bénévoles pour une aide ponctuelle.

Justement, le soutien de la bibliothèque par l'apport de bénévoles, se retrouve dans trois questionnaires. Les Amis peuvent aider à réorganiser une section ou faire visiter une exposition comme à Nantes. L'association apparaît alors comme une aide dans la mise en place des activités. Cette collaboration peut montrer l'entente entre l'association et la bibliothèque. La bonne entente de relations permet de dynamiser les activités et d'en offrir de toujours plus diversifiées aux lecteurs.

La collaboration et l'échange d'idées peuvent aboutir à la mise en place de nouveaux projets communs comme c'est le cas à Mende. Le projet de salon littéraire a été mis en place il y a quelques années. Il a évolué en semaine littéraire intitulé « M'Lire » qui rencontre un beau succès.

Outre le soutien qu'elle peut apporter, l'association peut apparaître comme un véritable partenaire avec qui il est possible de mettre en place des activités innovantes. Les activités proposées dépendent du nombre d'adhérents dans l'association et de leur attrait pour la bibliothèque.

Les associations organisent de nombreuses activités. Celles-ci ont différents buts : la valorisation des fonds ou l'aide au développement de l'offre culturelle. Les Amis, contrairement à d'autres partenaires, mettent en place des activités dans le but de développer la bibliothèque. A côté de cela, l'association propose des activités spécifiques pour ses adhérents.

B.2 Les activités internes à l'association

Pour attirer les membres dans les associations, des avantages peuvent être mis en place. De plus une association reste un groupe convivial où les adhérents aiment se réunir, des activités vont être mises en place spécifiquement pour les membres. Ces avantages et ses

réunions vont constituer ce que l'on peut appeler « les activités internes », les activités où l'association va proposer des activités à ses membres et non pas au lecteur de la bibliothèque. J'ai pu réunir les informations concernant les avantages des adhérents dans onze associations. Quatre associations déclarent ne pas avoir d'avantages particuliers pour leurs membres.

Les activités les plus proposées sont les visites et les sorties, avec six associations qui les mettent en place. Ces sorties sont proposées entre 1 et 3 fois dans l'année. Elles ont souvent un thème lié à la littérature (à Nantes par exemple), ou à l'histoire et au patrimoine de la région (à Colombelle par exemple). Les adhérents ont également l'avantage d'avoir des visites privées, soit des visites en avant première d'exposition, soit les visites des fonds par un bibliothécaire. Nous pouvons constater également les visites dans les bibliothèques régionales ou encore parisiennes (à Nancy par exemple : visite de la bibliothèque bénédictine de Saint-Michel). Celles-ci sont très prisées par les membres, parfois même trop. Ces sorties permettent à l'association de se faire connaître, par le bouche à oreille pour inviter des amis à accompagner. Cependant chez plusieurs associations, ces sorties ont eu tendance à occuper la place centrale des activités et il arrive de voir que les Amis souhaitent recentrer leur activités sur la bibliothèque.

L'avantage que nous retrouvons ensuite concerne les tarifs préférentiels, à l'abonnement de la bibliothèque ou dans les musées. A Valenciennes, les adhérents bénéficient d'un tarif préférentiel au service de prêt de la bibliothèque. Trois associations fournissent cet avantage.

Deux associations permettent d'assister à des rencontres littéraires et trois associations permettent d'assister à des conférences non ouvertes au public.

Un dernier avantage n'est présent que dans une association : à Dole. Il s'agit de la reconnaissance de l'association comme association d'intérêt général. Cela permet aux adhérents de recevoir une déduction d'impôt lorsqu'ils payent une cotisation.

Pour finir, nous pouvons parler de l'avantage qui est présent chez cinq associations (une sixième association a arrêté) qui permet à l'association de tenir ses membres informés des activités, de l'actualité de la bibliothèque ou de retrouver des comptes rendus de sorties. Ces bulletins portent différents noms : « lettres des amis de la Méjanes » pour Aix-en-Provence ou « l'échauguette » pour Dole. Trois des bulletins sont en ligne, et donc accessibles. Ils se présentent généralement sous la même forme : un mot du président, une

page sur la vie de l'association, un agenda des futures activités et un compte rendu de sortie ou de visite. Certaines catégories se distinguent, la catégorie « conseil juridique » à Dole, les citations de la Lettre aux Amis de la Méjanes. Annuellement, la publication des bulletins peut aller de deux numéros à quatre numéros. Ces bulletins contiennent de nombreuses informations et sont le lien mis en place par le bureau pour instaurer un lien avec les adhérents.

Il est essentiel que les associations proposent des activités pour leurs membres. Cela se traduit par des sorties ou des repas. Cependant, le problème des membres consommateurs reste constant.

Les associations proposent diverses activités pour le lecteur de la bibliothèque et le développement de celle-ci. Ces activités peuvent être appréciées par les professionnels ou au contraire peuvent comporter des limites que nous allons étudier.

C- La coopération au jour le jour

Après avoir étudié les attentes que les professionnels ont de ce type d'association et les actions que ces dernières mettent en œuvre pour la bibliothèque, nous pouvons nous intéresser au déroulement de la collaboration au jour le jour. Le constat suivant va dresser l'image globale des relations entretenues avec les associations d'après les bibliothécaires, sur six questionnaires :

- trois bibliothèques font état de bonne relation avec l'association
- deux bibliothèques trouvent que la collaboration peut encore s'améliorer
- une bibliothèque me fait part du manque de dynamisme de l'association.

Pour finir, une bibliothèque n'a pas voulu remplir le questionnaire jugeant les liens entre l'association et la bibliothèque trop distendus.

Très majoritairement, la collaboration bibliothécaires-association se déroule dans une très bonne entente. Trois questionnaires sur six ne citent aucun inconvénient à ce partenariat. Des idées très fructueuses peuvent se créer à partir d'une bonne entente (par exemple le salon du livre « M'lire » à Mende qui est le fruit de la collaboration de la bibliothèque et de l'association).

Bien que la relation puisse être bonne, cela n'empêche pas, parfois, la création d'inconvénients dans la collaboration.

Sur les six questionnaires destinés aux bibliothécaires, trois me font part

d'inconvénients. Dans un premier temps, nous retrouvons le problème de la représentativité des lecteurs. En effet, les adhérents ne sont pas forcément ceux qui côtoient le plus souvent la bibliothèque, certains membres peuvent ne pas être abonnés à la médiathèque. Comme nous l'avons vu précédemment, les associations d'Amis ne sont pas toujours représentatives des lecteurs de la bibliothèque. Cet inconvénient se retrouve dans plusieurs associations. Aujourd'hui, les animations en bibliothèque se situent en grande partie dans la bibliothèque centrale mais plus seulement, chaque bibliothèque de quartier a également ses animations.

Dans la continuité de cet argument, nous trouvons dans deux questionnaires un problème de décalage entre l'évolution de l'association et l'évolution de la bibliothèque, souvent plus rapide. Certaines associations ne souhaitent pas s'associer dans les nouvelles démarches faites par la bibliothèque, concernant le numérique par exemple. Dans le même état d'esprit, une réponse parle du problème de l'association avec les bibliothèques du réseau. Ce n'est pas un fait isolé, j'ai pu constater que plusieurs associations ne se développaient pas, ou très peu, en dehors de la bibliothèque centrale et du fonds patrimonial. Cela peut montrer une réticence à s'ouvrir à tous les publics en restant sur des activités très particulières et qui n'attirent pas tout le monde. Cependant, l'association d'une ville de plus de 100.000 habitants, qui connaît ce problème, explique que les adhérents de l'association regroupent en quelque sorte les notables de la ville qui sont situés principalement en centre ville. Du fait de l'âge de certains membres, les difficultés pour se déplacer n'encouragent pas à favoriser les activités dans les bibliothèques de réseau. Nous pouvons également avancer un second argument. Lorsque les associations ont été créées, le réseau des bibliothèques ne ressemblait en rien à celui d'aujourd'hui. Il se peut que les associations n'aient simplement pas suivi le rythme de développement des bibliothèques municipales. Soit par choix ou soit pour cause d'adhérents trop réduits qui empêche de se déployer sur le réseau. Il faut également que l'association soit dotée d'assez de membres pour suivre l'évolution de la bibliothèque sur plusieurs sites.

Cela m'amène à la réponse suivante qui concerne le problème des membres consommateurs que nous avons cité précédemment. Il n'est pas rare de trouver un nombre restreint d'adhérents participant aux activités. Plusieurs associations sont concernées par l'inactivité des membres. Certains viennent principalement pour participer aux activités internes de l'association, à savoir tout ce qui est sorti ou rassemblement.

Le dernier inconvénient donné par les bibliothécaires concernent la gestion de la bibliothèque. Soit en méconnaissant les contraintes liées au métier, soit en intervenant dans la gestion de la bibliothèque. Nous avons déjà traité ce deuxième point, nous pouvons alors étudier la première réponse. Une bibliothèque me confie l'ignorance des adhérents des règles

administratives ou des contraintes des collectivités. Cette réponse exprime une des limites au partenariat qui est parfois la mauvaise compréhension du rôle de son partenaire. Cela entraîne une mauvaise répartition des rôles ou des abus de la part des adhérents. Dans la partie précédente, nous avions vu la nécessité de définir correctement et précisément les rôles de chacun.

Nous pouvons également nous demander vers quelles évolutions les bibliothécaires et les associations souhaitent parvenir.

Une bibliothèque ne souhaite voir aucune évolution particulière à leur collaboration. Soit la collaboration est parfaite, soit la bibliothèque et l'association n'ont pas encore réfléchi aux nouveautés que l'association pourrait mettre en place.

Dans un questionnaire, une bibliothèque souhaiterait faire évoluer l'association vers un comité d'usagers. Globalement, c'est le type de collaboration le mieux perçu aujourd'hui par les bibliothécaires. Cela permettrait certainement une plus grande participation des lecteurs à la bibliothèque et pourrait permettre une réelle discussion pour faire des propositions par et pour les usagers de la bibliothèque.

Dans un autre questionnaire, une bibliothèque souhaiterait impliquer davantage l'association dans la vie de la bibliothèque. Nous retrouvons ici la crainte de certains bibliothécaires ne collaborant pas avec une association, mais il s'agit ici d'une demande des professionnels. Pour l'association et la bibliothèque le partenariat se passe bien et permet de constituer des activités productives.

Concernant les réponses des associations, la majorité souhaite recentrer leurs activités en lien avec les bibliothèques. Cela veut ainsi dire que les activités mises en place ne se concentreraient pas sur la bibliothèque ? Peut-être y avait-il trop de sorties entre membres ou de conférences sans lien avec les collections ou les animations de la bibliothèque.

La collaboration au jour le jour avec les associations se déroule globalement bien. Mais ces réponses positives ne doivent pas cacher la difficulté du partenariat. Un bibliothécaire du Sud-Ouest de la France me fait part de la dissolution d'une association dans une bibliothèque de sa région car la collaboration se déroulait très mal.

Les Amis des bibliothèques mettent en place de nombreuses activités afin d'essayer de

satisfaire les attentes des bibliothécaires. Pour les bibliothèques sans association, les professionnels nous font part de certaines craintes tout à fait justifiables. Pour les autres ayant une association, quelques inconvénients sont constatés mais dans l'ensemble la collaboration se déroule bien Justement, nous allons faire connaissance avec les Amis de la bibliothèque de Blois.

Troisième partie : les Amis de la bibliothèque de Blois : un exemple concret

Jusqu'à présent nous avons défini et étudié le fonctionnement des associations à l'échelle nationale ainsi que, les attentes des différents acteurs. Dans cette troisième partie, nous pouvons nous arrêter sur un exemple plus précis afin d'étudier plus précisément le fonctionnement d'une association d'Amis. Mon choix s'est porté sur l'association de Blois, en grande partie grâce à sa réussite. Elle a su développer ses activités, se renouveler mais également fait évoluer ses relations avec les bibliothèques mais cela ne l'empêche pas d'avoir les mêmes difficultés que les autres associations. Ensuite, mon choix s'est porté sur l'association pour la disponibilité de leurs archives, entreposées à la bibliothèque principale, qui sont les principales sources utilisées.

A- La présentation de l'association

Nous pouvons en premier lieu revenir sur l'histoire de la bibliothèque de Blois. Comme dans de nombreuses villes françaises, la bibliothèque municipale naît en 1793 à la suite des confiscations révolutionnaires²⁸ mais elle n'ouvre pas tout de suite au public. 36.000 pièces sont confisquées aux bibliothèques de sept couvents Blésois, mais également à deux établissements religieux départementaux ainsi qu'à la bibliothèque d'un évêque²⁹. Elle ouvre au public en 1799 grâce à l'influence de l'Abbé Grégoire, un humaniste et un député des États Généraux, également évêque constitutionnel de Blois et connu pour avoir créé une bibliothèque pour ses paroissiens avant la révolution. A son ouverture, elle ne propose que 18.000 ouvrages sur les 36.000, dus à de nombreuses pertes. A cette période, la bibliothèque est située à l'évêché puis déplacée à l'ancien Hôtel de ville en 1830. En 1888, la bibliothèque s'installe au château, dans l'aile Gaston d'Orléans. En 1979, la bibliothèque, qui est toujours au château, compte 5.218 lecteurs inscrits³⁰ (10 % de la population). En 1986, la décision est

28 VARRY, Dominique, *Histoire des bibliothèques françaises T3*, Paris, Édition du Cercle de la Librairie, 2009.

29 BERRET, Nathalie (dir.), *La création de la bibliothèque municipale de Blois*, Blois, les Amis de la Bibliothèque de Blois, 1989.

30 Archive de l'association, *La Renaissance du Loir-et-Cher*, 28 juin 1980.

prise de construire un nouveau bâtiment pour l'abriter. La bibliothèque Abbé-Grégoire ouvre ses portes en 1996, dans le centre-ville de Blois. L'établissement réunit la bibliothèque de lecture publique et la bibliothèque universitaire. En 2012, La bibliothèque Maurice Genevoix, bibliothèque annexe, est restaurée. Située dans la ZUP de Blois, la ville se dote d'une médiathèque.

La bibliothèque Abbé Grégoire et la médiathèque Maurice Genevoix mettent à disposition 300.000 livres, journaux, revues et magazines, 32.000 CD musicaux (dont de nouveaux vinyles), 8.000 films, 1300 partitions et des jeux vidéos.

A.1 La création de l'association et sa première année

Les amis des bibliothèques de Blois sont constitués en 1980, lorsque la bibliothèque est encore au château. La déclaration à la préfecture du Loir-et-Cher est publiée dans le *Journal officiel* de la République Française du 6 mai 1980. Cette publication donne le nom de l'association (« Association des amis de la bibliothèque municipale de Blois »), ses objectifs et son siège social, situé au château de Blois. A la suite de cette déclaration, plusieurs articles de presse décrivent l'association. Un article de *la République du Centre* est daté du 21 juin 1980 et un second est publié dans *la Renaissance du Loir-et-Cher* le 28 juin 1980. Le rôle de l'association y est défini et le programme des premières manifestations est donné. L'association avait organisé la présentation d'un livre par son auteur et une exposition sur la bibliothèque municipale de Blois.

Pour revenir aux buts de l'association, ils sont présentés comme tels dans la déclaration à la préfecture:

«Objet: développer le goût de la lecture, les liens intellectuels entre les lecteurs de la bibliothèque, enrichir les collections, renforcer les relations bibliothèque-école»

Ces objectifs sont intéressants car contrairement aux autres associations, le développement de la bibliothèque n'apparaît pas comme une priorité, le premier but de l'association semble être la lecture. La bibliothèque apparaît comme le lieu de développement de la lecture et en tant que telle, l'association veut la soutenir. Lorsque l'association met dans ses objectifs « [développer les] liens intellectuels entre les lecteurs de la bibliothèque», elle se place d'emblée comme une association culturelle avec un but précis. Elle choisit de limiter les adhérents de son association et sait que tous les lecteurs de la bibliothèque ne seront pas forcément intéressés. Par le dernier objectif, nous voyons les limites de la bibliothèque

lorsque l'association est créée. Si les Amis veulent développer les liens entre la bibliothèque et l'école, c'est que cette relation doit être inexistante ou faible. Quand on sait que l'association est composée de nombreux membres appartenant ou ayant appartenu à l'éducation nationale, on comprend que c'est un sujet qui tient à cœur de plusieurs personnes.

Nous apprenons différentes informations en étudiant les deux articles de presse parlant de la communication de l'association. Nous apprenons que M.Pendriez, directeur de la bibliothèque, est à l'origine de la constitution de l'association. Cependant, il n'est pas précisé l'élément déclencheur à la base de la création de l'association. L'information qui manque aux articles est la suivante : l'association est née afin d'aider la bibliothèque à acquérir des ouvrages. Le dernier point que nous pouvons étudier sont les objectifs de l'association présents dans les articles. Dans les deux journaux, cinq objectifs apparaissent alors que seulement quatre sont publiés dans le Journal Officiel. L'objectif rajouté est : « promouvoir le livre comme élément essentiel de toute politique culturelle ». C'est un objectif important qui ancre le livre et la lecture comme objectif primordial de l'association. Nous sommes en présence d'une association qui tient le livre dans une haute valeur culturelle.

A leur fondation, les Amis de la bibliothèque municipale de Blois sont composés de sept personnes : trois bibliothécaires, un documentaliste, un archiviste municipal, un directeur des services fiscaux et un vétérinaire (présent pour son rôle d'élu). Nous pouvons constater que les professionnels des bibliothèques sont importants et que les professionnels du livre sont majoritaires dans l'association. Le fait que les bibliothécaires fassent partie des membres fondateurs prouve le fait que c'est bien une demande de la bibliothèque. En voyant le nombre de personnes issues des métiers du livre, nous comprenons pourquoi le livre et la lecture semblent capitales.

Dans le document relatant la première assemblée générale, réunie le 24 mars 1981, nous apprenons que l'association est constituée de 52 membres actifs (à jour dans leurs cotisations) et de 4 membres bienfaiteurs. La cotisation fixée est de 150F pour les membres bienfaiteurs et de 30F pour les membres actifs (la cotisation évoluera et atteindra 50F en 1987). En moins d'un an d'existence, l'association a proposé cinq manifestations pour commencer à remplir les objectifs qu'elle s'était fixés : la présentation d'un livre sur la Sologne par ses auteurs (3 octobre 1980), une exposition sur la bibliothèque municipale de Blois au château (octobre-novembre 1980) et le lancement d'un cycle de débats pour « présenter l'évolution de la vie d'un livre depuis sa création jusqu'à sa diffusion ». Ce cycle a donné lieu à trois conférences et a fait intervenir un auteur, deux bibliothécaires et deux libraires. Nous constatons que les premières manifestations de l'association consistent à faire

connaître le livre, son parcours et la bibliothèque dans laquelle les lecteurs viennent. Par rapport aux objectifs annoncés, le livre est bien présent (à travers les trois conférences), tout comme les conférences qui sont un moyen de favoriser les « liens intellectuels ».

L'association de Blois, née en 1980, prévoit des activités liées au livre et à la lecture. Cette première année d'existence nous donne une idée de ce que les bibliothécaires veulent construire avec l'association.

A.2 Le financement de l'association

Pour assurer le financement de ses activités, l'association des Amis des bibliothèques de Blois dispose de plusieurs types de ressources. Pour cette partie, les exercices financiers présentés aux membres lors des assemblées générales sont capitaux³¹.

Sur le calcul de 18 années entre 1981 et 2007, les recettes de l'association sont composées en moyenne par 49 % de ventes de différents objets, par 34 % de cotisations, 8 % de subventions et par 2 % de dons. Nous arrivons à un total de 93%. Les autres ressources que je n'ai pas comptabilisées proviennent des divers placements d'argent fructueux réalisé par un trésorier.

Nous pouvons constater que la plus grande part des recettes réalisées par l'association dépend des produits de son activité : la bourse aux livres, les cahiers à partir de 1987 et la vente de cartes postales principalement (nous présenterons ces activités dans la partie suivante).

Ensuite, les recettes de l'association dépendent essentiellement des cotisations, qui étaient la première source de financement dans les début de l'association. Jusqu'en 1986, les cotisations occupaient de 60 % à 90 % des recettes réalisées mais à partir de la vente des cahiers, les cotisations occupent 10 à 30 % des recettes. Malgré une augmentation des membres à partir de 1987, la vente des cahiers puis la bourse aux livres occupera la majeure partie des ressources.

Les subventions allouées par différents établissements publics ou privés occupent également une part des recettes. Les subventions sont quasiment toujours attribuées ponctuellement, lors de l'impression d'un Cahier ou à partir de 2000, pour l'organisation de la bourse aux livres. Au fil des exercices financiers mais également des comptes rendus des assemblées générales, nous pouvons dresser une liste des différents partenaires de

³¹ J'ai pu consulter les exercices financiers des années : 1981, 1982, 1983, 1984, 1986, 1988, 1989, 1990, 1991, 1994, 1995, 2000, 2001, 2003, 2004, 2005, 2006 et 2007.

l'association. Les quatre principaux partenaires sont : la ville de Blois, le Conseil Général, l'Office Municipal de la Culture (OMC), la Direction Régionale des Affaires Culturelles (DRAC). Entre 1988 et 1991 (les seules années où il est fait mention d'une subvention avant 2003) les subventions allouées vont de 8000 à 18.000 francs [1200 à 2754 euros] sur des recettes allant de 45.000F à 54.000 francs [6860 à 8232 euros]. Bien que les subventions soient essentielles, nous pouvons constater leur faible part dans les recettes. Par exemple pour les cahiers, le n°8 a obtenu une subvention de 15.000 Francs [2286euros] par le Conseil Général pour un coût de fabrication de 26 403 Francs [4025 euros]. Les autres partenaires sont : le Crédit agricole, le Conseil général, les Archives de France, le Crédit Immobilier du Val de Loire et les Presses Universitaires de France (PUF). Ces partenaires fournissent des subventions allant de 1.000 à 8.000Francs [152 à 1200 euros]. Par exemple, les Archives de France subventionnent le cahier n°9, «Imprimerie-librairie, cabinets de lecture et presse à Blois (1790-1850)», à hauteur de 5.000 Francs [762 euros]. En contre-partie, les partenaires demandent à l'association d'être cités sur la quatrième de couverture du Cahier. Notamment pour le cahier n°8, dans la correspondance avec le Conseil Général, cette demande spécifique a été faite. Pour les organismes privés, le mécénat peut apparaître comme un bon moyen de donner une image positive de l'entreprise. Pour la municipalité, il s'agit de favoriser l'offre culturelle de la ville.

Une subvention peut également être demandée lors de la production d'une exposition. Par exemple, lors du bicentenaire de la Révolution Française, les Amis de Blois ont pu bénéficier d'une aide de 1 000 francs [152 euros], apporté par la COREVE (association créée pour coordonner et aider toutes les manifestations du bicentenaire de la Révolution Française).

La part des recettes la plus minoritaire chez l'association de Blois est le don. Sept exercices financiers font état de réception de dons, dont cinq au tout début de l'association. Les sommes vont de 20 à 388 Francs. Je n'ai aucune autre information plus précise, le sujet des dons n'est pas exprimé dans les Assemblées ou les Conseils d'administration en ma possession.

Le financement de l'association provient de différentes sources. La part la plus importante est la cotisation des adhérents qui est déterminante dans le budget.

A.3 Les membres de l'association

L'association est fondée par sept membres en 1980. Aujourd'hui, l'association est

composée d'environ 30 adhérents. Au cours de sa première décennie, le nombre d'adhérents est compris entre 30 et 56. Lors de la deuxième décennie, le point culminant du nombre d'adhérent est atteint avec 105 cotisations en 1990, puis stagnera entre 60 et 90 cotisation. Le fait que le nombre d'adhérents soit de 65 en 1992, donne lieu à un débat intéressant entre le trésorier, le président et les bibliothécaires³². Le trésorier estime que ce nombre est insuffisant d'un point de vue financier et que ce nombre limité a un impact sur la quantité des activités proposées. D'autant plus que le président donne une estimation de trente membres ne participant pas ou rarement à l'association. Pour les bibliothécaires et le reste du conseil d'administration, le chiffre de 65 adhérents paraît tout à fait raisonnable pour une ville moyenne telle que Blois.

Concernant la composition des membres de l'association, la majorité sont aujourd'hui des personnes retraitées. Le bureau aujourd'hui est composé de Mme Bercet, présidente de l'association, retraitée de l'éducation nationale, Mr. Sauvage, vice président, retraité de l'éducation nationale, Mr. Berger, trésorier, retraité de l'Éducation Nationale et de Mme Lemeur, secrétaire retraitée de l'Éducation Nationale. L'association de Blois rassemble de nombreuse personnes issues de l'Éducation Nationale. « [Les responsables] sont souvent issus des sociétés dites savantes comme le Cercle généalogique, la Société des Sciences et Lettres du Loir-et-Cher et les Amis du vieux Blois. Regroupant beaucoup d'universitaires, mais aussi « des personnes en activité ou pas »³³ ». Cette définition de l'association datant de 1988, nous montre sa composition et l'engagement des responsables envers les associations culturelles et les associations de sauvegarde du patrimoine. Lors de sa création, plusieurs bibliothécaires étaient présents, ils comptaient la moitié des adhérents. Aujourd'hui il n'y en a plus qu'un, lié aux fonds patrimoniaux de la bibliothèque Abbé Grégoire. Nous constatons un retrait de l'engagement des bibliothécaires dans l'association peut être dû au développement de la bibliothèque comme pôle culturel lors de son arrivée à l'Abbé Grégoire.

Les motivations des adhérents sont diverses, elles peuvent concerner les activités proposées ou la volonté d'être un acteur dans le développement culturel. Les motivations de Madame Bercet, présidente de l'association depuis 1993, sont l'aide aux devoirs et la volonté de favoriser la culture, avec l'idée que les livres sont importants. Les autres membres peuvent être intéressés par la publication des cahiers, par les animations comme l'écrivain public ou par les sorties organisées pour les membres par l'association. Une autre catégorie de membres est bibliophile et est intéressée par l'organisation de la bourse aux livres entre autre³⁴.

32 Archives de l'association, compte rendu du Conseil d'Administration du 12 mai 1992.

33 Archives de l'association, *La Nouvelle République du Centre-Ouest*, 5 janvier 1988.

34 Réponses lors de l'entretien avec Mme Bercet, présidente de l'association.

Certaines limites de l'association se dessinent assez vite lorsque nous étudions les membres. La présidente me fait part d'un vieillissement de l'association et d'un manque de renouvellement de jeunes, cela n'a pas toujours été le cas. En 1998, le nombre d'adhérents est stable et un rajeunissement est signalé³⁵. Cette stabilité et le bon dynamisme des membres se poursuivent également dans les années 2000. En 2013, le nombre d'adhérents a beaucoup baissé mais il remonte l'année suivante. Des témoignages et des comptes rendus nous font parvenir que les membres consommateurs, sans être un frein à l'association, l'empêchent de se développer. Ils ne s'impliquent pas comme bénévoles, dans la création et la mise en place des activités et ne participent qu'aux sorties. Dans les entretiens que j'ai menés, nous pouvons relever les témoignages qui montrent que ce sont souvent les mêmes qui tiennent les stands dans les manifestations ou dans les activités organisées en général.

Une association est avant tout un groupe constitué par des membres ayant les mêmes idées et les mêmes objectifs. L'association se doit de mettre en place des activités permettant de regrouper ses membres en dehors des assemblées générales. L'association de Blois va proposer chaque année des sorties en lien avec la littérature et va organiser un repas entre membres. Nous pouvons donner la journée type d'une sortie en prenant l'exemple de la sortie « à la rencontre de Réné Descartes et de Richelieu » en Touraine. Départ le matin pour suivre deux visites commentées de lieux évoquant le personnage, ici, le musée R.Descartes. Le midi un repas est pris dans un restaurant et l'après midi est composé d'une visite commentée, ici la ville de Richelieu.

Le nombre d'adhérents de l'association de Blois évolue au fil du temps et leurs motivations sont diverses.

L'association des Amis est créée par le directeur de la bibliothèque du château. Elle est financée principalement par les cotisations et les ventes de cahiers qui influent sur les activités proposées.

B- Les activités traditionnelles et leur remise en question

Pour remplir les objectifs que l'association s'est fixés, différentes activités vont être mises en place. Celles-ci vont évoluer au fil des années.

B.1 Les actions mises en œuvre

Les activités les plus souvent mises en place par les Amis de la Bibliothèque consistent

35 Archives de l'association, conseil d'Administration du 16 décembre 1998.

à mettre en valeur les fonds patrimoniaux. L'association a été créée pour son enrichissement et dans ses premières années, ses activités vont surtout concerter ces fonds. Nous pouvons dans un premier temps les présenter pour ensuite étudier les activités de l'association.

La bibliothèque de Blois est doté d'un important fonds patrimonial. En 1996, le fonds de la bibliothèque de Blois conserve 45 incunables, 3000 manuscrits, 126 cartes et plans [150 en 2010], 548 gravures [800 en 2010] et 150.000 documents en totalité³⁶. Les fonds patrimoniaux sont constitués d'un fonds ancien, d'un fonds local, un fonds presse ancienne, presse locale, un fonds de manuscrits. Le fonds ancien est composé de 25000 ouvrages antérieurs au XIXe siècle et de 40000 ouvrages du XIX-XXe siècles. Ces livres sont issus des confiscations révolutionnaires et représentent tous les sujets. L'histoire et la géographie sont les thèmes les plus traités dans ses ouvrages. Un fond local regroupe des ouvrages portant sur Blois ou sur le Loir-et-Cher et plus généralement sur la région Centre. Nous pouvons y trouver des ouvrages historiques, des œuvres littéraires ou poétiques, des publications officielles ou encore des albums de photographies³⁷. Le fonds patrimonial est doté d'un fonds presse ancienne, répartit en trois catégories : la presse d'information quotidienne et hebdomadaire, les revues d'information scientifique et culturelle et la presse satirique. Des fonds particuliers se dégagent des collections générales comme le fonds d'histoire de la langue française, le fonds d'histoire des arts magiques ou le fonds Grégoire.

Nous retrouvons dans les archives de l'association, différentes formes d'activités mises en place.

A partir de 1987, pour valoriser les fonds patrimoniaux, les Amis rédigent et publient des « cahiers » en collaboration avec les bibliothécaires du fonds. Une équipe fixe s'occupe des cahiers mais Mr Sauvage a le rôle le plus important. Ils sont réalisés à partir des documents des différents fonds. Pour exemple, le cahier numéro 7, *Une femme devant la mort : un testament olographe du XVe siècle* de Monsieur Sauvage se base sur le manuscrit n°1408, Fonds Joursanvault de la bibliothèque de Blois. La rédaction est souvent le travail d'historiens, d'enseignants ou de passionnés. M.³⁶Sauvage et M. Daubignard ont par exemple rédigé ou contribué à quatre publications chacun sur les 20 cahiers publiés. Mr Jean-Paul Sauvage est un archiviste-historien spécialiste du Moyen-âge, très actif dans le milieu associatif. Il a été professeur d'histoire-géographie au collège de Mer (41) et président de l'association des Amis de la Bibliothèque. Aujourd'hui, il est vice président de l'association,

36 Banque CIC pour le livre, ministère de la culture, *Patrimoine des bibliothèques de France T10*, Paris, Payot, 1995.

37 SAUVAGE,Jean-Paul, *Souvenir de la bibliothèque du Château*, Blois, Les Amis de la bibliothèque de Blois, 2010

archiviste diocésain, Délégué Diocésien à La pastorale du tourisme, Président de l'association Jeux d'Orgues 41 et enfin Conservateur du Musée diocésien d'Art Religieux. Mr Daubignard, décédé il y a quelques années, travaillait aux impôts. Il était passionné de bibliophilie et d'histoire du livre.

Les grands thèmes explorés sont en relation avec Blois et son histoire ou l'histoire du livre et des bibliothèques³⁸. Ces cahiers ont pour vocation d'être la référence sur le sujet et sont vendus un peu partout en France et dans le monde. Outre le fait que ces cahiers mettent en avant le fonds patrimonial de la bibliothèque, Catherine Bony, directrice des bibliothèques, ajoute que l'existence de ces cahiers enrichit l'historiographie locale.

Les sujets sont proposés par les rédacteurs. Par exemple pour le cahier numéro 12, M.Salda, universitaire du département anglais de l'université du Mississippi propose un essai sur l'organisation de la bibliothèque royale à Blois sous le règne de François Ier³⁹. Le cahier sur « La bibliothèque de François Ier au château de Blois » est publié en 1994.

Pour imprimer les cahiers, les Amis ont dès le début collaboré avec les Presses Universitaires de France situées à Vendôme (à 30 km de Blois). Le coût d'impression moyen de 500 exemplaires entre 1987 et 1991 est de 17 036 francs [2 580euros].

Dans des archives datant de 1991, nous voyons que les cahiers sont vendus par souscription de quatre numéros d'une série, par les libraires qui les ont en dépôt, par les libraires qui les commandent à la demande et par les particuliers qui les demandent directement ou dans les salons et expositions. Les cahiers étaient présents dans 25 librairies dont 7 en dehors de la région Centre et 27 bibliothèques. Lorsque l'on fait une recherche dans le Sudoc, 15 titres sont présents dans les bibliothèques universitaires françaises.

La publicité des cahiers se fait dans de grandes revues comme les *Nouvelles du livre ancien* ou *Signes*, qui regroupent cependant un public assez étroit, par la tenue stands ou encore par exposition chez les dépositaires. Les clients se trouvent plus particulièrement à Blois ou dans la région Centre. La diffusion de ces cahiers dépasse également le cadre de la France et ils peuvent être expédiés à différents endroits dans le monde : en Allemagne, aux États-Unis, au Canada, en Espagne ou encore en Suisse⁴⁰. De plus, dix cahiers apparaissent dans le catalogue du site internet de la Bibliothèque Nationale d'Australie.

Dans la continuité de la valorisation des fonds patrimoniaux, une pratique que nous

38 Liste des cahiers de Blois, annexe n°11

39 Archive de l'association, correspondance entre le professeur Jean-Paul Sauvage et le professeur Michael N. Salda (professeur assistant de littérature médiévale en 1992) entre 1991 et 1994.

40 Archives de l'association, lettres ou bons de commandes provenant des pays cités.

avons déjà étudiée précédemment se retrouve à Blois. C'est la création d'objets divers autour des collections. Des cartes postales et des marques pages sont fabriqués. Les amis vont choisir des images représentatives des fonds pour en faire des objets grand public. En 2008, les amis associés aux bibliothécaires des fonds patrimoniaux impriment un calendrier proposant les images d'une donation reçue en 2003 et conservée aux fonds patrimoniaux. Ces images proviennent d'une collection de deux mille images rassemblées par Max Villette, collectionneur Blésois et ancien directeur du Centre culturel français de Düsseldorf. La collection entre en possession de la Bibliothèque de Blois en 2003. Le don réunit des illustrations d'ouvrages et de périodiques représentatives de la presse satirique et les œuvres des grands caricaturistes français. Le calendrier est vendu 15 euros et ne remplit pas les espérances de ventes attendues, une des raisons avancées est peut-être son prix.

Ensuite, lorsque la bibliothèque était au château, les amis proposaient des visites commentées par un membre de l'association. Lors des journées du patrimoine écrit (17 septembre 1989), Mr Daubignard fait une visite pour présenter les documents représentatifs de la bibliothèque à six groupes (soit 120 personnes)⁴¹. Cela nous montre, que dans une moindre mesure, l'association fournit des bénévoles à la bibliothèque. Lorsque la bibliothèque est au château, les amis sont indispensables au fonctionnement de l'établissement. En effet, ils mettent en place des activités, telles ces visites, mais également des questionnaires à l'usage des professeurs ou encore des livrets d'exposition. En 2013, ils ont aidé le secteur jeunesse à réorganiser le secteur⁴². Souvent, de nombreux bénévoles participent à ses activités.

En dehors des activités pour valoriser le fonds patrimonial, les activités que nous retrouvons majoritairement, comme pour la majorité des associations, sont des conférences. Sur 20 années, entre 1981 et 2005, j'ai pu relever 64 conférences⁴³ organisées. Par le terme « conférence », j'ai compté les présentations de livres et les « causeries débat ». Les conditions d'accès n'étaient pas précisées, je ne sais pas si celles-ci ont toutes été ouvertes au public ou si certaines étaient faites spécifiquement pour les adhérents de l'association. Toutes les conférences sont liées au patrimoine culturel de la région. Voici la répartition des conférences par thèmes :

-42,2 % des conférences proposées portent sur des sujets historiques. Cette partie comprend les présentations de grands personnages nationaux (Gabriel de Montgomery ou

41 Archives de l'association, Assemblée Générale, 1990.

42 Archives de l'association , compte rendu de l'assemblée générale, 27 mars 2014.

43 Liste des conférences en Annexe n°12.

Gaston Chereau) ou régionaux (Denis Papin ou Robert Houdin) ou de grands événements liés à Blois (l'assassinat du Duc de Guise, la résistance en Loir-et-Cher ou les États Généraux et Blois en 2005).

- 15,6 % des conférences proposées portent sur des sujets littéraires. Cette partie comprend les présentations d'écrivains (« Faulkner : influence sur la littérature américaine contemporaine, découvertes récentes » 1985) ou sur la découverte de pays à travers la littérature (« Un pays, des livres : le Bhoutan » 1987).

-12,5 % des conférences concernent les livres et la bibliothèque en général. Cette partie comprend un cycle de trois conférences qui a eu pour sujet le circuit du livre en 1981, une conférence sur « Charles-Simon Besson, premier bibliothécaire de la bibliothèque de Blois » en 1994 et une conférence sur « L'origine de la Bibliothèque municipale de Blois » en 1999.

-9,4% de conférences sur le thème régional (présentation du territoire et des coutumes). Ce sont des conférences exclusivement sur la Sologne (près de Blois, de l'autre côté de la Loire. Chambord est dans la Sologne par exemple). Nous trouvons dans cette partie une conférence sur « Vie rurale à Huisseau sur Cosson » en 1981 ou encore « 4 saisons en Sologne » en 1994.

-6,3% des conférences concernent le fonds patrimonial de la bibliothèque de Blois. Ces conférences donnent lieu à une présentation de document présent dans les fonds. Nous pouvons donner comme exemple, une conférence de 1983 « L'économie dans le fonds régional de la BM » ou de 1991 « La cartographie ancienne à travers les cartes de la BM ».

-4,7 % des conférences concernent le domaine artistique avec une conférence sur Turner en 1984 ou encore, une conférence sur la linogravure la même année.

- 9,4 % des conférences ont été classées dans la catégorie divers. Cette partie comprend une conférence de 1992 sur Naundorff (archéologie) ou encore, une conférence sur l'«Inscription à l'inventaire des Monument Historiques depuis 1985 ».

Lorsque la bibliothèque étaient au château, les conférences pouvaient être présentées dans la salle de conférence du château.

Sur 64 conférences, 18 ont été réalisées en collaboration avec différents partenaires. 11 des conférences ont été organisées en collaboration avec des associations blésoises (nous détaillerons ces partenaires dans la dernière partie), 2 des conférences ont été organisées en collaboration avec des lycées (Hôtelier et Augustin Thierry de Blois) et 2 des conférences ont été organisées en collaboration avec la bibliothèque.

Nous pouvons constater que l'association s'intéresse aux livres de manière générale en

s'intéressant à sa production et à sa diffusion. Les amis veulent également contribuer à faire connaître l'histoire de la ville de Blois ou tout du moins faire connaître les personnages qui ont joué un rôle à Blois à une époque donnée. Ces conférences peuvent avoir plusieurs objectifs : faire connaître l'histoire de la région aux habitants, diversifier l'offre culturelle de la bibliothèque ou encore de valoriser les fonds patrimoniaux, en faisant des présentations des documents.

En complément de ces conférences, des expositions sont organisées. Sur les mêmes dates, huit expositions ont été organisées (nombre non exhaustif) dont cinq en rapport avec Blois (« Imprimeurs et libraires Blésois » 1988) et quatre sur des sujets d'histoires plus large (« Images de l'indigène dans les livres scolaire de la IIIème république » 2002).

L'association des Amis des bibliothèques de Blois aide également à l'enrichissement des bibliothèques par l'achat de livres.

Depuis quelques années, l'association achète des ouvrages sur des sites de vente en ligne, car la bibliothèque ne dispose pas d'une carte bleue. Il s'agit d'ouvrages d'occasions qui ne sont plus édités. Par exemple, *Les stations-service américaines* de Michael Karl Witzel datant de 1994 est une acquisition par ce biais. L'ouvrage étudie l'histoire des stations essences et la culture typiquement américaine qui y est attachée.

Les achats peuvent également être effectués lors des sorties organisées par l'association. Lors de la sortie consacrée à Proust, les amis ont acheté un livre pour l'Abbé Grégoire et une bande dessinée enfant pour Maurice Genevoix, toutes les deux sur le thème de la sortie. Depuis quelques années, un livre est ramené à chaque bibliothèque. Lors des visites d'expositions, les livres achetés sont de beaux livres et peuvent être des catalogues de l'exposition.

Ensuite, les achats lors de la bourse aux livres sont un bon moyen pour enrichir le fonds patrimonial. Je dispose d'une liste de livres achetés par les Amis lors de la bourse aux livres pour le fonds patrimonial (bourse aux livres 2013 et 2014). Sur un total de 11 ouvrages, sept concernent l'histoire locale. Les quatre autres sont : deux albums jeunesse (de 1931 et de 1942), un ouvrage en lien avec la donation Villette et un ouvrage de vulgarisation. Dans ce cas, ce sont les bibliothécaires du fonds patrimonial qui choisissent les ouvrages, cela évite les problèmes de politique d'acquisition non suivie. Comme pour le premier moyen, cela permet à la bibliothèque de profiter de la souplesse financière de l'association afin de contourner la longueur et la complexité de la procédure administrative⁴⁴.

44 Archives de l'association, compte rendue de l'Assemblée Générale, 1989 et questionnaires.

Le soutien financier ne concerne pas que l'acquisition d'ouvrages. En 2002, l'exposition sur les indigènes dans les livres scolaires de la IIIe république se transforme en exposition itinérante grâce à l'association. De plus, l'association achète et fait don à la bibliothèque d'un médaillon de David d'Angers représentant l'Abbé Grégoire et de lettres écrites par l'Abbé Grégoire datant de 1821.

Nous pouvons conclure que les ouvrages achetés sont principalement donnés aux fonds patrimoniaux mais pas seulement. Certains sont également achetés pour l'espace adulte et plus rarement encore, pour l'espace enfant. Cette ouverture vers les autres espaces de la bibliothèque s'inscrit dans la volonté de la directrice qui ne souhaitait pas que l'association se concentre sur les fonds patrimoniaux.

Régulièrement l'association va proposer des activités travaillées en amont avec des collèges ou des lycées. Le collège Augustin Thierry va plusieurs fois faire participer ses élèves, pour faire des questionnaires des expositions par exemple. Faire participer les élèves aux activités à proposer à la bibliothèque est un des buts que s'était fixés l'association.

Les activités proposées par les Amis, quoique diverses, restent assez classiques. Globalement, celles-ci remplissent les objectifs affichés par l'association, mais elles seront plus approfondies avec les nouvelles activités mises en place.

B.2 La nécessité d'une nouvelle définition

Lorsque la bibliothèque municipale de Blois se déplace du château à un bâtiment construit spécialement pour la lecture publique en 1996, le rôle de l'association a du être redéfini. La bibliothèque Abbé Grégoire reste dans le centre ville et se développe jusqu'à devenir un pôle culturel important. Le nombre de bibliothécaires augmente et les activités peuvent à présent se faire par le personnel. Monsieur Sauvage précise que les bibliothécaires du fonds patrimonial ont moins besoin de l'association qu'avant. Ce déménagement fait apparaître un discours nouveau lié à la bibliothèque annexe, la bibliothèque Maurice Genevoix (qui n'est rénovée qu'en 2012). Il leur est reproché d'être trop présent à l'Abbé Grégoire et de ne pas mettre en place d'activité dans la bibliothèque annexe. Comme pour les autres associations, le réseau des bibliothèques est parfois difficile à gérer car les activités se multiplient et les Amis ne peuvent pas être partout. De plus les liens avec le personnel de Genevoix sont peut-être plus distendus, aucun bibliothécaire de la médiathèque n'est membre

de l'association.

La nouveauté de ces objectifs apparaît tout d'abord dans les Cahiers. A l'intérieur de la quatrième de couverture, une liste des activités proposées par l'association est présentée. Dans un cahier publié en 1987, il est écrit :

« Les Amis vous proposent : des causeries-débats, des expositions, des visites de bibliothèques, des excursions sur la trace des écrivains, des cahiers de la Bibliothèque »

Dans un cahier de 2013, voici ce que proposent les amis :

« Les Amis vous proposent : du soutien scolaire, des expositions, des visites de bibliothèques, des excursions sur la trace des écrivains, des cahiers, des permanences d'écrivain public ».

Nous pouvons constater l'apparition d'activités (écrivain public et soutien scolaire) et la disparition des conférences. Dans les comptes-rendus des assemblées générales à partir de 2001, aucune conférence n'apparaît dans le bilan des activités. Celles-ci ne sont plus organisées depuis quelques années, la cause provient de la difficulté de réunir du monde.

Il y a quelques années, la bibliothèque cherchait à mettre en place l'activité de soutien scolaire. Les bibliothécaires ont pensé à l'association pour s'en occuper. L'aide au devoir se met en place dans les deux bibliothèques en novembre 2012⁴⁵. Cependant, l'activité s'arrête assez rapidement à l'Abbé Grégoire par manque de demandes. L'aide au devoirs a lieu deux fois par semaines (le mardi et le jeudi) durant 1h30 (de 16h30 à 18h). Principalement deux à trois membres de l'association s'occupent de la permanence et aident les enfants de primaire et de collège. L'activité fonctionne très bien à Maurice Genevoix où les sollicitations sont concluantes. Le soutien permet ainsi de faire venir les enfants et les parents à la bibliothèque, cependant l'activité fait parfois office de garderie pour les parents. En plus d'être présent à la médiathèque, cet objectif remplit un des objectifs que l'association s'est fixé à sa création, à savoir le renforcement du lien entre la bibliothèque et l'école.

Pour diversifier leur offre, les Amis de la bibliothèque, à la demande de la

45 Archives de l'association, compte rendu de l'Assemblée Générale, 2013.

bibliothèque, mettent en place une permanence d'écrivain public. Les bénévoles, au nombre de deux en 2013, sont des retraités de l'Éducation Nationale (professeur d'allemand et professeur d'histoire). L'atelier a lieu à la bibliothèque Abbé Grégoire, deux fois par semaine, pendant 50 minutes. Les Amis aident les personnes qui ont besoin d'aide à rédiger des CV, des lettres de motivation ou tout autre document administratif. Avec cette activité, les Amis aident la bibliothèque à diversifier son rôle et à évoluer, elle est caractéristique de l'évolution vers un rôle plus social. L'article d'Emilie Thilliez-Fernandes montre qu'aujourd'hui les bibliothécaires pensent que la bibliothèque à un rôle tout d'abord culturel, puis social (avant l'accès à l'information, aux loisirs)⁴⁶.

Ces deux activités montrent la rencontre de l'association et de la société. Les activités précédentes étaient pour un public ciblé. Avec ces deux ateliers demandés par la bibliothèque, l'association s'ouvre vers la collectivité et accepte de suivre l'évolution de l'établissement. Pour montrer sa volonté d'être présente dans les deux bibliothèques, l'association change de nom en 2013⁴⁷. L'association des « Amis de la Bibliothèque Municipale de Blois » évolue en association des « Amis des Bibliothèques de Blois ».

Le développement de ces nouvelles activités contribue à la modernité des bibliothèques et à atteindre certains objectifs fixés, comme le lien Bibliothèques-Ecole.

B.3 L'indépendance de l'association

L'association réalise différentes activités en marge de l'espace de la bibliothèque. C'est ce que j'appelle « indépendance », les activités de l'association peuvent être plus larges et ne pas se limiter au développement de l'offre culturelle de la bibliothèque. Ces activités restent dans le cadre défini par les buts de création, à savoir le développement de la lecture. Toute l'association n'y participe pas : y participent les Amis qui souhaitent élargir leur offre. Les Amis organisent une bourse aux livres en partenariat (nous traiterons cette activité dans la prochaine partie), un comité de lecteurs est fondé pour décerner le prix Roblès et pour les présélections du roman historique (en lien avec le salon du livre des Rendez-vous de l'Histoire).

L'association participe au «Prix Emmanuel Roblès (auparavant nommé « 1537 », de la

46 THILLIEZ-FERNANDES, Émilie, « Questions de représentations », *Bibliothèque(s)*, n°73, 2014, p16-19.

47 Archives de l'association, Assemblée Générale du 27 mars 2013.

date du dépôt légal), organisé chaque année par les bibliothèques de Blois depuis 1990. Il est décerné à l'auteur d'un premier roman en langue française. Le lauréat est élu par un comité de lecteurs. Environ 600 personnes vont élire le lauréat. Ces personnes sont issues de l'université, des lycées, des bibliothèques, des librairies, de l'hôpital, de la prison de Blois. Six romans sont en compétition chaque année.

Dans les comptes rendus présents dans les archives de l'association, nous pouvons constater qu'il y a entre cinq et dix adhérents qui font partie du comité de lecteurs. Les Amis achètent tous les ans les livres des finalistes. A la fin, les achats ne sont pas mis dans le réseau des bibliothèques de Blois (qui comporte déjà beaucoup de livres prix Roblès), les livres sont vendus lors de la bourse aux livres organisée en mars. Cette activité permet à la bibliothèque de diversifier son offre culturelle et d'avoir un poids culturel. Nous ne pouvons pas dire que l'association soutient cette activité puisque seulement quelques membres y participent. L'avantage de la participation des Amis à ce prix est la possibilité d'échanger avec les lecteurs de la bibliothèque et de faire connaître l'association.

Ensuite, l'association participe à la pré-sélection du « Prix du roman historique » qui récompense l'auteur d'un roman historique pour adultes, lors des Rendez-vous de l'Histoire. L'association compte parmi ses membres plusieurs connaisseurs sur l'Histoire (Historiens et Professeurs d'histoire), ses compétences sont appréciées. Contrairement au prix Emmanuel Roblès, aucun compte-rendu ne fait état de pré-sélection lors des Rendez-vous de l'Histoire, peut-être car une minorité de l'association est concernée et que cela n'influe pas directement sur la vie de l'association.

Les Amis n'instaurent pas seulement des activités destinées aux lecteurs, certains membres désirent, au nom de l'association, participer à des prix littéraires.

Dans un premier temps, nous retrouvons des activités semblables à d'autres associations, telles les conférences ou les expositions. Puis ensuite, les activités se diversifient et deviennent plus originales. L'évolution de celles-ci est marquée par le déménagement de la bibliothèque du château à un espace qui lui est entièrement consacré. En parallèle, des membres de l'association participent à des activités, pas forcément en lien avec la bibliothèque.

C- Les partenariats

Les activités mises en place par l'association sont parfois créées en coopération. Pour

se faire connaître, faire connaître leurs activités et en développer de nouvelles, les Amis de Blois s'associent à différentes manifestations et associations.

C.1 La communication autour de l'association

Pour se faire connaître et faire connaître ses activités, l'association met en place différents moyens. Elle communique ses activités dans la presse locale et elle est présente sur le calendrier des activités de la bibliothèque.

Son moyen le plus utilisé est sa présence dans les grands rendez-vous locaux littéraires ou historiques. L'association tient de nombreux stands au fil de son existence.

Les Amis de la bibliothèque tiennent un stand au salon du livre lors des Rendez-vous de l'Histoire. Les Rendez-vous de l'Histoire sont une manifestation organisée à Blois qui débute en 1998 à l'initiative de Jack Lang, député-maire de Blois. Durant trois jours, de nombreuses conférences sont organisées autour d'un thème choisi en amont. En 2015 par exemple, le thème était « les empires » ; en 2014, le thème concernait la guerre. Un salon du livre est organisé dans la Halle aux Grains et des ateliers ou expositions sont réalisés dans les différents établissements culturels de la ville. L'association présente ses publications et les marques pages et cartes postales représentant les fonds patrimoniaux de la bibliothèque. Leur présence au Rendez-Vous de l'Histoire leur permet de rencontrer un public d'universitaires ou de personnes intéressées par l'Histoire. Ces personnes sont les plus susceptibles de s'intéresser aux cahiers de l'association. En 1999, la vente de cahiers augmente et cela est dû en partie à leur présence à cette manifestation⁴⁸.

L'association est également présente à de nombreux salons littéraires organisés dans le département. Dans les Assemblées Générales et les Conseils d'Administration, nous pouvons constater leur présence au « Salon du livre régional de Beauregard », à la « Fureur de lire » organisée à Montrichard ou encore aux « Temps des livres » où l'association ne renouvelera pas sa présence après 1994 par manque de fréquentation.

Cette présence importante à de nombreuses manifestations est nécessaire pour faire connaître l'existence de l'association et ses activités. Ces manifestations permettent la discussion avec le public qui vient à leur rencontre et elles sont le lieu privilégié pour la vente des cahiers. Dans ce dernier but, l'association va diversifier ses lieux de promotion. En 1999, une présentation des cahiers a lieu dans la salle des professeurs dans les établissements

48 Archives de l'association, conseil d'administration du 3 février 1999.

scolaires⁴⁹. Un lieu plus original a également accueilli les amis, l'association a tenu un stand dans trois hypermarchés situés en dehors de Blois, dans des communes à proximité immédiate de la ville⁵⁰. Dans le premier hypermarché, le bénéfice réalisé est de 800 Francs [122 euros] et est jugé modeste. Cependant cette action est très intéressante pour montrer la volonté de l'association de s'ouvrir à d'autres publics. En se manifestant dans un hypermarché, la population est beaucoup plus vaste culturellement que dans un salon du livre. Des gens de tous horizons sont concernés par l'action mise en place. Cependant, les cahiers vendus ne sont pas à la portée de tous (désintérêt du sujet ou le style universitaire qui y est apporté).

La participation de l'association à ces manifestations permet de faire connaître ses activités. De part leur présence et leur nom « Amis des bibliothèques », la bibliothèque est également visible. D'autant plus que le secteur patrimoine est mis en avant avec les ventes de cartes notamment.

L'association est également présente dans la presse, 31 articles sont conservés dans les archives de l'association et 5 articles sont conservés dans les archives en ligne de la *Nouvelle République*. A la création de l'association, les articles la présentent puis, les articles mettent en avant les conférences, ensuite ce sont les cahiers de l'association et la bourse aux livres qui occupent une place importante. Deux articles présentant les nouvelles activités mises en place en coopération avec la bibliothèque sont à signaler. Les Amis ont toujours communiqué leurs activités avec la presse afin d'être connus d'un plus grand monde.

Un moyen de communication n'est pas utilisé par les Amis, la quasi inexistence de l'association sur internet, seule une présentation de l'association est disponible sur le site de la bibliothèque. L'association ne dispose pas d'un site internet et n'est pas présente sur les réseaux sociaux. Les Amis sont conscients du fait qu'un site permettrait de recruter de nouveaux membres, sa construction est un des projets de l'association⁵¹.

L'association des Amis de Blois utilise quasiment tous les moyens mis à disposition pour se faire connaître. Elle communique sur le papier mais également en se déplaçant. Cependant, internet n'est absolument pas utilisé.

49 Ibid

50 Archives de l'association, conseil d'administration du 10 janvier 1996.

51 Archives de l'association, compte rendu de l'assemblée générale, 23 mars 2013.

C.2 Les partenariats avec d'autres associations

Le tissu associatif de la ville de Blois est dense, de nombreuses associations culturelles existent. Dans les archives, nous croisons souvent les mêmes associations qui collaborent avec les amis des bibliothèques de Blois :

-les Amis du vieux Blois : Création d'une première association en 1940 puis, création en 1956 de l'association que nous connaissons aujourd'hui. Elle a pour objectif principal la conservation du patrimoine de Blois et du Blésois.

-les Amis du Château et des Musées de Blois : création en 1983, son objectif principal est « la mise en valeur du rôle culturel du Château par des manifestations diverses ⁵² ».

Cependant, Mr. Sauvage, impliqué dans différentes associations, me témoigne d'un isolement des associations entre elles. Elles sont souvent chacune de leur côté. Pour illustrer ce propos, il me donne l'exemple de la collaboration des Amis de la bibliothèque, des Amis du château et des Amis du vieux Blois pour organiser des publications d'ouvrages. Un seul livre a été édité, la collaboration ne fonctionna pas. Cette constatation n'est pas récente, dans le compte rendu du Conseil d'administration de décembre 1990, il est noté que le climat associatif se dégrade et que les associations devraient se rapprocher pour se coordonner. Le cas de Blois n'est pas un cas particulier, faire travailler ensemble des associations est complexe à cause des buts différents ou des différends personnels.

La collaboration entre les Amis des bibliothèques et la Société des Amis du château et des musées de Blois concernant la bourse aux livres est l'exemple d'un partenariat réussi. Tous les ans, une bourse aux livres est organisée à la Halle aux grains (près de la bibliothèque Abbé Grégoire). La première mention de la bourse aux livres dans les comptes rendus d'assemblée générale remonte à 1990. Au départ la bourse aux livres se déroule tout le week-end. Dans le compte rendu de 1990, l'association hésite sur la forme à donner à cette manifestation. Doit-elle réunir les professionnels ou doit-elle être consacrée à la vente de livres d'occasions par les particuliers ? Cette dernière formule va être choisie, les particuliers sont encouragés à venir vendre leurs livres et à les déposer la veille de la manifestation, pour que les différents bénévoles puissent les agencer. Au fil du temps, la bourse aux livres va évoluer pour ne se tenir qu'une journée (entre 1992 et 1993). Tous les formats ou les thèmes sont acceptés (les livres poches sont accepté en 2003 et les vinyle en 2004). Les bénévoles sont nécessaires pour la mise en place, la vente et la surveillance, ils sont nombreux à participer et les recettes sont divisées en deux. Cette activité est un apport non négligeable dans les finances de l'association. Cette bourse qui était bisannuelle, devient annuelle à la

52 Présentation de l'association sur leur site internet.

demande de la municipalité⁵³. Cette dernière couvre quasiment tous les frais des associations organisatrices, en fournissant une subvention qui permet de payer les frais de location de la salle⁵⁴. Cette bourse aux livres gérée par un partenariat et appuyée par la municipalité se développe jusqu'à devenir un élément essentiel dans la vie culturelle blésoise. Les associations apparaissent comme un vecteur culturel important et la municipalité en développant cette manifestation l'a bien compris.

Dans les années 1990, l'association souhaite développer une autre forme de partenariat et se rapprocher des associations qui lui ressemblent. Dans différents documents des archives, la volonté de nouer des contacts avec d'autres associations «d'Amis de bibliothèques» est présente. Les Amis des bibliothèques de Blois veulent ainsi prendre contact avec les associations d'Amis de la bibliothèque de Reims, de Troyes et de Chartres en 1993 puis en 1996⁵⁵. Une correspondance a été établie entre Blois et les deux dernières villes citées. Cependant, à part dans les comptes-rendus cités, je n'ai vu aucune trace de lettres ou de demandes de cotisation entre les Amis. Je ne sais également pas, comment s'est déroulée cette prise de contact et quand est-ce qu'elle a pris fin. Aujourd'hui, ce contact avec d'autres associations homologues ne semblent plus avoir lieu.

Le tissu associatif de la ville de Blois semble au cours de la vie de l'association, assez disparate. Cependant, des partenariats de qualités peuvent être remarqués. Les Amis des bibliothèques essaient d'établir des liens avec des associations d'autres régions, mais nous ne disposons pas des résultats. Au final, le partenariat principal de l'association reste son partenariat avec la bibliothèque.

C.3 Le partenariat avec les Bibliothèques

La bibliothèque est le principal partenaire des associations d'Amis de Blois, c'est d'ailleurs un bibliothécaire, Mr Pendriez, qui à la base de la constitution de l'association. Ce fait est intéressant puisque nous voyons que l'association est une demande de la bibliothèque et non pas des usagers. A la base, les professionnels attendent de l'association un soutien et une aide pour la mise en valeur et l'enrichissement des fonds patrimoniaux. Ensuite, les bibliothécaires souhaitent avoir une association qui soutient toutes la bibliothèque et aide les bibliothèques de Blois à se moderniser. Dans les différents comptes-rendus de Conseil d'Administration et d'Assemblée Générale en notre possession, nous pouvons constater que le

⁵³ Archives de l'association, Compte rendue de l'assemblée générale de 2000.

⁵⁴ Archives de l'association, première mention de cette subvention dans l'assemblé générale de 2003.

⁵⁵ Archives de l'association, conseil d'administration du 10 mars 1993 et le rapport d'activité de 1996.

partenariat avec la bibliothèque se déroule bien. La directrice, Mme Bony, précise que c'est un partenariat « important et enrichissant ».

La bibliothèque apprécie la mise en avant des fonds patrimoniaux et leur participation à son enrichissement. De plus, l'association participe à de nombreuses activités mises en place par la bibliothèque et apporte un soutien logistique pour les désherbés ou la réorganisation des espaces.

Il y a quelques fois eu des remises en questions ou des tensions, mais ces faits sont minoritaires. Nous allons cependant nous y intéresser car ceux-ci font écho aux arguments explorés dans les parties précédentes.

Les relations ont parfois été tendues entre la bibliothèque et l'Association. Le conseil d'administration de mai 1992, nous fait part de troubles entre les bibliothécaires (la bibliothèque est encore au château) et l'association. La bibliothèque envoie une lettre au président de l'association pour faire état « du trouble apporté par certains membres de l'association au travail du personnel et à la tranquillité du lecteur ». Aucun autre document dans les archives ne mentionne ce trouble⁵⁶ mais les conséquences directes ont été la démission de plusieurs membres du bureau dont le président et le trésorier ainsi que du reste du bureau par solidarité. C'est un incident unique mais qui peut montrer la difficulté de la collaboration entre les membres et les bibliothécaires.

Dans les années 2000, les bibliothécaires souhaitaient que l'association élargisse son champ d'action aux autres secteurs de la bibliothèque et à Maurice Genevoix, elle a été exaucée, comme nous l'avons vu. Cette volonté s'inscrivait dans l'idée que l'association d'amis de la bibliothèque apparaissait plutôt comme une association d'Amis du fonds patrimonial.

Pour les bibliothécaires avec qui j'ai pu parler⁵⁷ (un bibliothécaire secteur adulte, un bibliothécaire secteur jeunesse et un bibliothécaire aux fonds patrimoniaux), l'association garde une image encore très liée aux fonds patrimoniaux. C'est grâce à la publication des cahiers que les professionnels à leur arrivés ont pu comprendre le rôle de l'association . Au fonds patrimonial, le regret dont on m'a fait part est le fait que la communauté de chercheurs est beaucoup moins vivante qu'avant et que moins de personnes travaillent sur les documents. Il faut rappeler que les cahiers, malgré leur publication toujours d'actualité, sortent de plus en plus espacés dans le temps. Cela rejoue le problème de l'activité des membres de l'association, composé d'un nombre de membres restreint pour mettre en place les activités et les animer.

⁵⁶ Une assemblée générale extraordinaire a été organisée en septembre 1992 mais aucune trace de compte rendu dans les archives.

⁵⁷ N'ayant pas eu de réponse des bibliothécaires au questionnaire envoyé.

Cela peut provenir de l'âge de certains membres pour qui, il peut être difficile aujourd'hui de se déplacer. Plus globalement, le fait qu'une majorité de membres soient inactifs semble être un inconvénient, contrebalancé par l'importante activité d'un petit nombre. La directrice souhaiterait travailler avec plus de membres actifs pour pouvoir mettre en place une veille sur la collecte de documents concernant l'histoire locale pour améliorer la future bibliothèque patrimoniale virtuelle.

Malgré quelques difficultés, le partenariat entre l'association et la bibliothèque se déroule bien. Les Amis sont à l'écoute des demandes des bibliothécaires et acceptent d'évoluer pour suivre la modernisation des établissements et leurs nouveaux rôles.

L'association s'inscrit dans le tissu associatif de la ville de Blois. Elle utilise différents moyens pour se faire connaître, mais cela ne semble pas suffisant. Cependant, les Amis mettent en place des partenariats avec les autres associations et bien entendu, avec la bibliothèque. Ceux-ci sont parfois difficiles à entretenir mais peuvent également être de belles réussites.

L'association de Blois est créée en 1980. Son objectif est de développer la lecture en soutenant la bibliothèque. Dans un premier temps, l'association est très présente pour les fonds patrimoniaux puis, depuis quelques années, ses activités se diversifient pour correspondre aux nouveaux rôles des bibliothèques. Les Amis s'investissent dans la politique culturelle de la ville et réalisent des partenariats avec des associations proches de leur but.

Conclusion

Depuis la création des associations dans les années 1960, les bibliothèques n'ont cessé d'évoluer. Nos bibliothèques d'aujourd'hui sont principalement tournées vers l'animation et cherchent à développer le lien social et le lien culturel dont elles veulent se doter. Dans cet ensemble complexe de compétences et d'objectifs, les établissements mettent en place de plus en plus de partenariats. C'est sous cette forme que les associations d'Amis cherchent à soutenir leurs bibliothèques, bien avant que les partenariats ne se généralisent. La forme associative choisie par les fondateurs confère à chaque association une forme commune et des buts souvent semblables. Leur diversité se distingue par la suite, dans un éventail de fonctionnements et surtout d'activités proposées.

Les usagers sont au cœur du discours professionnel, cependant la réalité est plus complexe car il existe de nombreuses craintes entourant le rôle et les prérogatives que l'association devrait avoir. Leur image n'est pas forcément mauvaise et tous les bibliothécaires ne sont pas hostiles à l'idée d'organiser une coopération avec ce type d'association. La collaboration entre les Amis et la bibliothèque repose sur des attentes spécifiques. Les associations sont avant tout culturelles et souhaitent apporter un soutien à l'établissement. Au début, elles étaient surtout attachées aux fonds patrimoniaux mais depuis quelques années, certaines associations se renouvellent et organisent des activités en lien avec tous les secteurs de la bibliothèque. Ce qui était essentiel pour s'adapter à la modernisation des bibliothèques et qui correspondait aux nouvelles attentes des bibliothécaires. De nos jours, les professionnels attendent des Amis, un soutien et une aide pour faire connaître la bibliothèque, alors qu'auparavant, il s'agissait davantage d'une aide au développement (valorisation ou offre culturelle). Dans ce sens, l'association de Blois a su évoluer, grâce aux discussions avec la bibliothèque et participe aux nouveaux rôles de celle-ci, comme par exemple l'établissement du lien social avec l'écrivain public.

Les témoignages rapportés des collaborations montrent que les partenariats se déroulent bien. La question que nous nous posons concerne la nécessité des associations pour les bibliothèques. Il apparaît que les associations d'Amis n'apparaissent pas toujours comme essentielles pour les professionnels, du fait du manque d'activités de certaines associations. Généralement les Amis apparaissent comme un plus appréciable mais non indispensable, les bibliothécaires tendent à préférer les comités d'usagers. Cependant le rôle

des associations actives peut être considéré comme important dans les bibliothèques dotées d'un fonds patrimonial et dans les communes où le personnel est restreint.

De nombreuses améliorations peuvent encore être réalisées dans les bibliothèques françaises, comme l'accueil du public « empêché », du public étranger ou le développement des nouvelles technologies. En effet, très peu d'associations mettent en place ce types d'activités. Il serait intéressant de se demander si les associations pourraient jouer un rôle dans le développement de ces différentes problématiques.

Table des matières

INTRODUCTION.....	5
BIBLIOGRAPHIE.....	10
PREMIÈRE PARTIE : UNE DÉFINITION DES DIFFÉRENTES ASSOCIATIONS.....	13
A- Une forme commune.....	13
A.1 Qu'est-ce qu'une association ?	13
A.2 Les motifs de création et les buts des associations d'Amis des bibliothèques.....	15
a) Les objectifs.....	15
b) Les buts.....	16
B- Une diversité importante.....	18
B.1 La gestion de la bibliothèque par des associations.....	18
B.2 Les associations en coopération avec les bibliothèques.....	19
a) Les ressources.....	20
b) Les adhérents.....	21
c) Les associations dissoutes.....	24
C- La communication des associations.....	25
C.1 La communication papier.....	26
C.2 La communication papier : l'importance de la presse.....	27
C.3 Internet et les réseaux sociaux.....	28
C.4 Les rencontres avec le public	29
DEUXIÈME PARTIE : UNE COMPLÉMENTARITÉ POUR LES BIBLIOTHÈQUES.....	30
A- Quelle nécessité pour les bibliothèques ?.....	30
A.1 Pourquoi ne pas être doté d'une association ?	31
a) Le rôle central des usagers.....	31
b) Quelle place accorder à l'association ?	32
c) Un réseau culturel dense.....	33
A.2 Les associations partenaires des bibliothèques.....	34
B- Les actions mises en œuvre.....	37
B.1 Les animations proposées pour la bibliothèque.....	37
a) L'enrichissement et la valorisation des fonds.....	38
b) La diversification de l'offre culturelle de la bibliothèque.....	39
c) Collaboration et soutien.....	41
B.2 Les activités internes à l'association.....	42
C- La coopération au jour le jour.....	44
TROISIÈME PARTIE : LES AMIS DE LA BIBLIOTHÈQUE DE BLOIS : UN EXEMPLE CONCRET.....	47
A- La présentation de l'association.....	47

A.1 La création de l'association et sa première année.....	48
A.2 Le financement de l'association.....	50
A.3 Les membres de l'association.....	51
B- Les activités traditionnelles et leur remise en question.....	53
B.1 Les actions mises en œuvre.....	53
B.2 La nécessité d'une nouvelle définition.....	59
B.3 L'indépendance de l'association.....	61
C- Les partenariats.....	62
C.1 La communication autour de l'association.....	63
C.2 Les partenariats avec d'autres associations.....	65
C.3 Le partenariat avec les Bibliothèques.....	66
CONCLUSION.....	69
TABLE DES TABLEAUX.....	73
ANNEXES.....	74

Table des tableaux

Tableau 1: Les réponses à la question "Avez-vous une association d'Amis?"	12
Tableau 2: Répartition des moyens de communication de l'association.....	26

Annexes

P.75 Annexe 1 : Structure du questionnaire pour les associations

P.76 Annexe 2 : Structure du questionnaire pour les bibliothèques sans associations

P.77 Annexe 3 : Structure du questionnaire pour les professionnels en collaboration avec une association d'amis.

P.78 Annexe 4 : Tableau des répartitions des réponses reçues à la question « Avez-vous une association »

P.79 Annexe 5: Carte de France des différentes associations

P.80 Annexe 6 : Dépliant de présentation de l'association des Amis de la Bibliothèque Municipale de Dijon

P. 82 Annexe 7 : Exemple de conférences

P.83 Annexe 8: Exemple de cartes postales

P. 84 Annexe 9 : Plan de Blois

P.85 Annexe 10 : Statuts de l'association des Amis des Bibliothèques de Blois

P.88 Annexe 11 : Liste des cahiers publiés

P.89 Annexe 12 : Liste des conférences données à Blois

Annexe 1 : Structure du questionnaire pour les associations

I/ L'association

Nom de l'association :

Date de création de l'association :

Nom du président de l'association :

Quelle est la profession du président et des membres du bureau ?

L'association a-t-elle une existence réelle et légale ? (A.G, C.A)

Quel a été le motif de création de l'association ?

L'association a-t-elle été une demande de la bibliothèque?

Quels sont les buts actuels de l'association ?

II/ Le fonctionnement de l'association

Combien de membres compte l'association ?

L'association emploie-t-elle des salariés ? (si oui, précisez le nombre)

Quel est le montant de la cotisation ?

Quels sont les avantages de l'adhésion pour les membres?

Par quel moyen est financée l'association ?

Quel est le montant du budget annuel ?

III/ L'association et la bibliothèque

L'association est-elle associée, à un fonds particulier ou aide-t-elle toute la bibliothèque ?

Avez-vous un correspondant régulier à la bibliothèque

Si oui, accepteriez-vous de me l'indiquer pour que je le contacte ? (Celui-ci m'apporterait un point de vue professionnel sur le sujet)

Annexe 2 : Structure du questionnaire pour les bibliothèques sans associations

Nom de la bibliothèque :

Ville et département :

Nombre d'habitants dans la ville :

Nombre d'abonnés à la bibliothèque :

Pourquoi n'existe-t-il pas d'association ?

(Exemples : le principe d'association n'est pas connu, la bibliothèque n'en a pas besoin (pourquoi?), peur du partenariat, il n'y a pas d'initiatives prises par les lecteurs, autres...)

Annexe 3 : Structure du questionnaire pour les professionnels en collaboration avec une association d'amis.

I/ Identité

Nom de la bibliothèque :

Nom du bibliothécaire (facultatif) :

Secteur à charge dans la bibliothèque :

II/ L'association

Connaissiez-vous le principe d'une association d'amis de la bibliothèque avant d'en côtoyer ?

Comment se passe la collaboration entre l'association et la bibliothèque ? Quelle image avez-vous de l'association ?

Qu'apporte l'association à la bibliothèque selon vous ?

Y a-t-il des inconvénients à ce partenariat ? Si oui, lesquels ?

Souhaiteriez-vous une évolution de ce partenariat ? Si oui, de quelle manière ?

Diriez-vous que cette forme de partenariat est nécessaire pour les bibliothèques ?

III/ Votre commentaire

N'hésitez pas à me faire part de toutes informations que vous jugeriez utile de me communiquer.

Annexe 4 : Tableau des répartitions des réponses reçues à la question Avez-vous une association

Nombre d'habitant	Répartition des demandes		Répartition des réponses	
	Bibliothèques contactées	Réponses des bibliothèques	Oui	Non
> 5 000	10	2	1	1
5 000 – 19 999	52	18	2	16
20 000 – 39 999	44	20	2	18
40 000 – 49 999	15	8	3	5
50 000 – 69 999	27	13	2	11
70 000 – 99 999	17	4	0	4
<100 000	29	21	5	16
Total	194	86	15	71

J'ai contacté 29 bibliothèques situées dans des villes de plus de 100 000 habitants, j'ai reçu 21 réponses dont 16 bibliothèques qui me disent qu'elles n'ont pas d'association et 5 bibliothèques me répondent qu'elles ont une association.

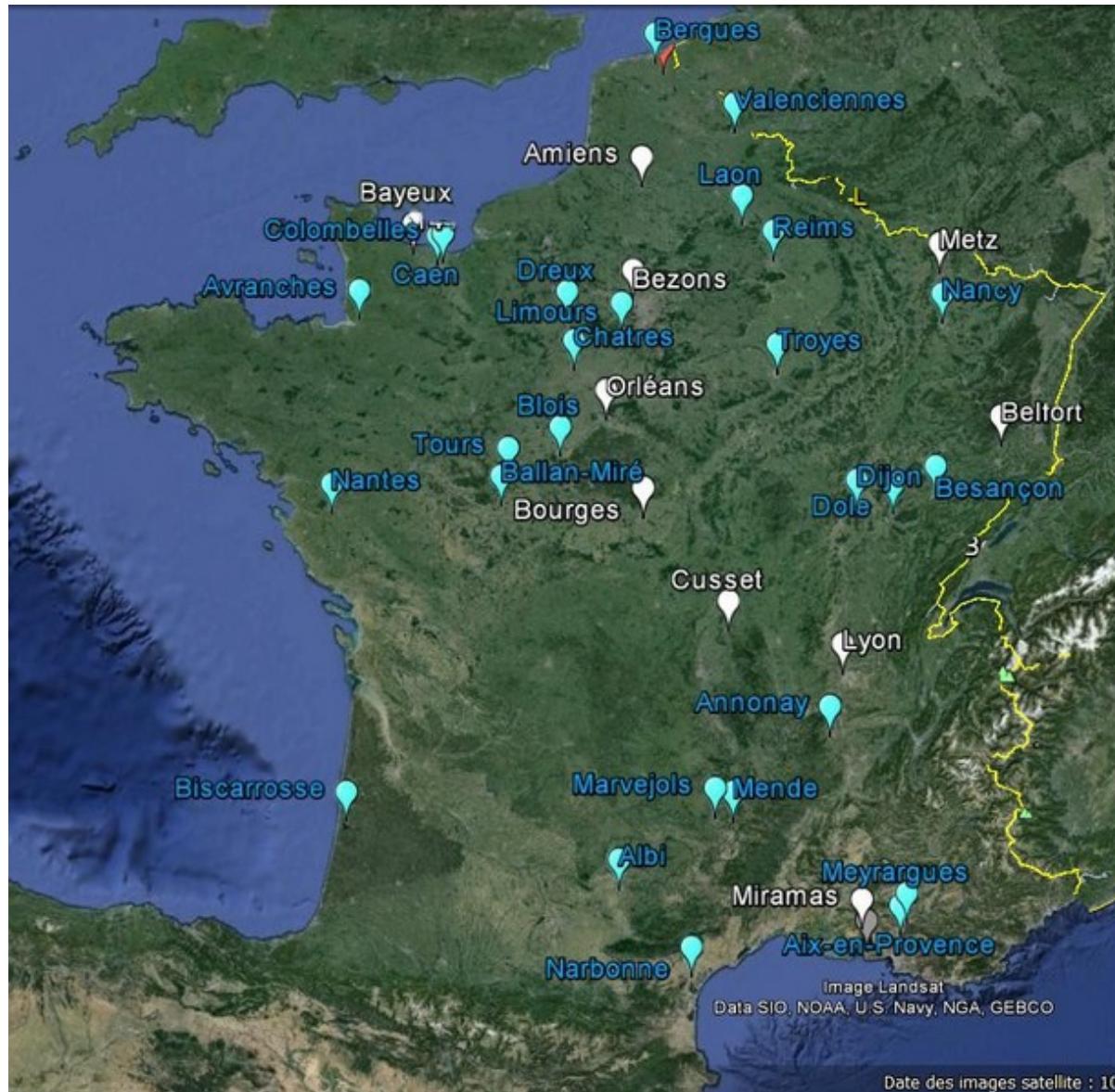
Réponse	Nombre de bibliothèques
Oui	13
Oui (Plus très active)	2
Non	60
Non (mais a existé)	11
Total	86

Tableau du diagramme page 9, concernant la réponse de 86 bibliothèques sur les 194 contactés.

Annexe 5: Carte de France des différentes associations

En bleu : les associations d'Amis en activités.

En blanc : les associations d'Amis dissoutes.



Annexe 6 : Dépliant de présentation de l'association des Amis de la Bibliothèque Municipale de Dijon



Missions & Projets

travailler ENSEMBLE

Dijon ne possède pas l'équipement culturel qu'elle mérite pour rendre accessibles les livres et tous les autres médias et sources d'information. Les possibilités offertes à la population dijonnaise doivent être rapidement développées. D'autres villes confrontées à ce problème ont su le résoudre. C'est donc possible à Dijon.

Cela vaut la peine de travailler ensemble pour offrir des documents variés au plus grand nombre, dans les meilleures conditions.

Sur les moyens d'y parvenir, vous avez certainement des idées. Elles peuvent compléter ou renforcer les suggestions de l'Association des Amis de la Bibliothèque municipale de Dijon. Nous serons heureux de les accueillir.

Si vous croyez que ce travail ensemble peut se révéler utile, comme nous le croyons aussi, n'hésitez pas à nous rejoindre. Vous y êtes cordialement et amicalement invité(e).

Notre Association, en plus des informations sur la Bibliothèque municipale qu'elle vous enverra régulièrement par courrier, vous proposera des visites commentées d'expositions, de bibliothèques et des rencontres avec un auteur, une œuvre, des déjeuners ou dîners à thème.

Crédits photographiques

- Ville de Dijon,
- Ludovic Charollis,
- François Jau,
- François Perrotin,
- Association des Amis de la Bibliothèque municipale de Dijon,

Documents

- Collections de la Bibliothèque municipale de Dijon.

5, rue de l'École-de-Droit • 21000 Dijon • tél : 03 80 44 94 14 • fax : 03 80 44 94 34

Crédits et illustrations : Amélie Guibert - Responsable de la publication : Gérard Michel



Guibert Amélie | Les associations d'Amis des bibliothèques  80



L'Association des Amis de la Bibliothèque municipale de Dijon a été créée le 19 novembre 1968. Elle est l'interprète et le porte-parole des lecteurs.



- Elle a pour objectifs essentiels :
- le développement du service de lecture et d'information
- la mise en valeur et l'enrichissement du patrimoine écrit.

Elle contribue à faire connaître ce patrimoine en éditant des livres et des cartes postales et l'accroît en participant aux achats exceptionnels de la Bibliothèque.

Elle a doté les bibliothèques de quartier d'équipements divers pour les malvoyants : téleagrandisseur, livres en braille et tactiles.

L'Association intervient auprès des pouvoirs publics pour que la Bibliothèque obtienne les locaux, les équipements et les moyens de son fonctionnement.

d'avantage de BIBLIOTHÈQUES DE QUARTIER

La diffusion de la lecture et de l'information, avec ses différents supports, intéresse l'ensemble de la population, de tous âges, dans tous les quartiers. Certaines réalisations heureuses s'inscrivent dans cette perspective : Mansart, Fontaine-d'Ouche, mais aussi Port du Canal dispose d'une médiathèque. Le potentiel documentaire est important, bien composé, mais les locaux restent peu étendus. En outre, ces initiatives ne concernent que quelques quartiers. Le nord de la ville n'est pas pourvu, la bibliothèque Maladière est trop petite et son accès particulièrement difficile.

Plus étonnant encore : le centre-ville ne dispose pas d'un service de lecture publique suffisant. La bibliothèque pour adultes, installée provisoirement (depuis 1987 !) dans une cour, place de la Libération, dispose seulement de 180 m² pour plus de 30.000 volumes.

IL FAUT DONC DES BIBLIOTHÈQUES DE QUARTIER BIEN ÉQUIPÉES, EN PLUS GRAND NOMBRE.

pour une GRANDE MÉDIATHÈQUE

lire
écouter
regarder

Il faut améliorer la desserte des quartiers, mais il est plus urgent encore de construire une grande médiathèque à l'échelle de l'agglomération pour compléter le bâtiment historique de la rue de l'Ecole-de-Droit.

Celui-ci offre seulement 74 places aux lecteurs, ce qui est très insuffisant, et ne comporte plus d'espace disponible pour classer les nouveaux documents. Aucune extension n'est possible à proximité. Il faut donc accueillir ailleurs les livres modernes, les revues et les médias audiovisuels et numériques.

Dans ce bâtiment nouveau, les collections d'étude récentes voisineront avec les livres de détente courants. On disposerait ainsi d'une surface polyvalente où tout le monde se retrouverait, à la fois le grand public et les personnes à la recherche d'information professionnelle. Ceci vaut aussi

pour les enseignants et leurs élèves. Ces documents pourraient être en accès direct pour le public, consultés sur place ou empruntés comme dans les autres sites. Ils seraient complétés par des ouvrages en langues étrangères (littérature, sciences et techniques...).

LA CONSTRUCTION D'UNE GRANDE MÉDIATHÈQUE EST DONC INDISPENSABLE.

La Bibliothèque municipale possède un patrimoine très riche que beaucoup nous envient. Le fonds ancien est inestimable, les fonds bourguignon et culinaire fonctionnent comme « pôles associés » de la Bibliothèque nationale de France.

Aujourd'hui, ces richesses ne sont pas suffisamment mises en valeur, faute de moyens matériels. Des locaux exiguos souvent délabrés conduisent au dépèrissement de ce patrimoine.

Le départ des collections récentes vers une nouvelle médiathèque, en rendant disponible la totalité du bâtiment historique pour les collections patrimoniales, permettrait d'atteindre plusieurs objectifs :

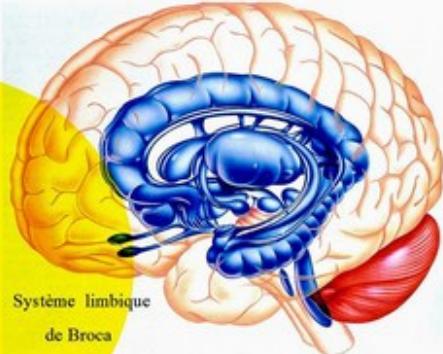
- accueillir les chercheurs et les spécialistes dans de bonnes conditions,
- mettre en valeur les fonds, leur présentation aux scolaires et au public,
- utiliser les équipements qu'exige une recherche moderne, sur place ou à distance,
- améliorer la conservation et le traitement des documents,
- rendre accessibles les expositions.

ICI ENCORE, ON VOIT COMBIEN IL EST URGENT DE CONSTRUIRE UNE MÉDIATHÈQUE CENTRALE.

Annexe 7 : Exemple de conférences

Trois conférences proposées par les Amis de La Méjanes :

M CONFÉRENCE
LES AMIS DE LA MÉJANES PROPOSENT :



Système limbique
de Broca

OUBLIEUSE MÉMOIRE

> Bernard Soumireu-Mourat,
docteur en médecine, docteur ès sciences

JEUDI 11 JUIN - 18H30
BIBLIOTHÈQUE MÉJANES
SALLE ARMAND LUNEL

> Entrée libre et gratuite
<http://amismejanes.blogspot.com>

BRIBORÉEQUE MÉJANES
6-10 RUE DES ALLUMETTES 13000 AIX-EN-PROVENCE
04 42 91 98 88 - [WWW.CITEULIVRE.AIX.COM](http://CITEULIVRE.AIX.COM)

CONFÉRENCE

LES AMIS DE LA MÉJANES PROPOSENT :



Lieu-dit Crine, îles du Frioul

TOPOONYMIE DES ÎLES DU FRIOUL

> Mr Jean-Claude Bouvier, professeur émérite d'Aix-Marseille université

JEUDI 16 AVRIL - 18H30
BIBLIOTHÈQUE MÉJANES
SALLE ARMAND LUNEL

> Entrée libre et gratuite
<http://amismejanes.blogspot.com>

M CONFÉRENCE
LES AMIS DE LA MÉJANES PROPOSENT :



Portrait de Charles Péguy dessiné par Léon Deschamps, 1894

JAURES ET PÉGUY, DEUX MORTS DE L'ÉTÉ 14

> Jean-Pierre Rioux, directeur de Vingtième siècle.
Revue d'histoire, inspecteur général honoraire de l'Education nationale

JEUDI 6 NOVEMBRE - 18H30
BIBLIOTHÈQUE MÉJANES
SALLE ARMAND LUNEL

> Entrée libre et gratuite
<http://amismejanes.blogspot.com>

BRIBORÉEQUE MÉJANES
6-10 RUE DES ALLUMETTES 13000 AIX-EN-PROVENCE
04 42 91 98 88 - [WWW.CITEULIVRE.AIX.COM](http://CITEULIVRE.AIX.COM)

CONFÉRENCE

LES AMIS DE LA MÉJANES PROPOSENT :

M CONFÉRENCE
LES AMIS DE LA MÉJANES PROPOSENT :



Portrait de Charles Péguy dessiné par Léon Deschamps, 1894

JAURES ET PÉGUY, DEUX MORTS DE L'ÉTÉ 14

> Jean-Pierre Rioux, directeur de Vingtième siècle.
Revue d'histoire, inspecteur général honoraire de l'Education nationale

JEUDI 6 NOVEMBRE - 18H30
BIBLIOTHÈQUE MÉJANES
SALLE ARMAND LUNEL

> Entrée libre et gratuite
<http://amismejanes.blogspot.com>

BRIBORÉEQUE MÉJANES
6-10 RUE DES ALLUMETTES 13000 AIX-EN-PROVENCE
04 42 91 98 88 - [WWW.CITEULIVRE.AIX.COM](http://CITEULIVRE.AIX.COM)

CONFÉRENCE

LES AMIS DE LA MÉJANES PROPOSENT :

Annexe 8: Exemple de cartes postales

Cartes postales présentes sur le site internet de l'association d'Amis de la Bibliothèque de Dole. Cartes postales tirés des collections de la Médiathèque et édité par l'association.



Nativité (carte double)
Livre d'Heures du 15e siècle



Rose trémière (carte double)
Herbier peint (1788)



Tulipe (carte double)
Herbier peint (1788)



Crocus
Herbier peint (1788)



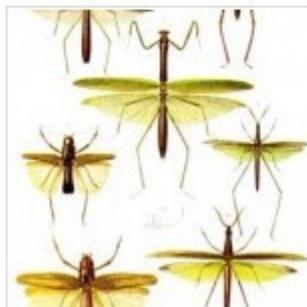
Amaryllis
Herbier peint (1788)



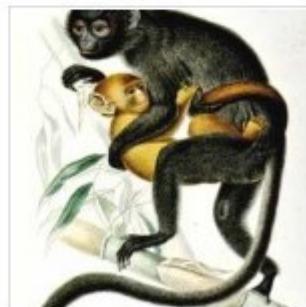
Oiseaux (carte double)
Pôle sud et Océanie (1842)



Cacatoès
Pôle sud et Océanie (1842)

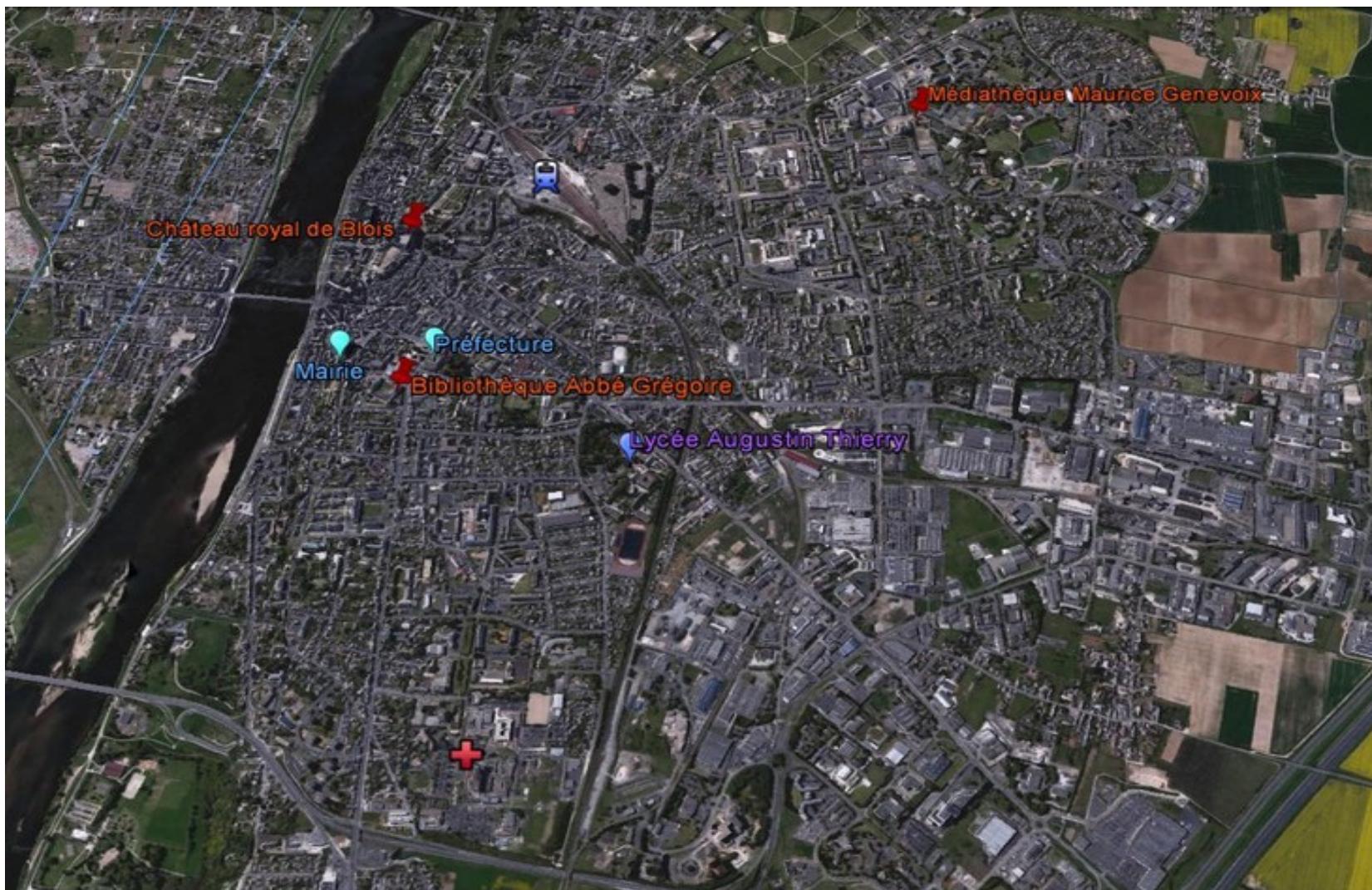


Orthoptères
Pôle sud et Océanie (1842)



Semnopithèques
Pôle sud et Océanie (1842)

Annexe 9 : Plan de Blois



Annexe 10 : Statuts de l'association des Amis des Bibliothèques de Blois

ASSOCIATION DES AMIS DES BIBLIOTHEQUES DE BLOIS

Bibliothèque Abbé-Grégoire 4/6 place Jean-Jaurès 41000 BLOIS

Article 1

Il est fondé entre les adhérents aux présents statuts une Association régie par la loi du 1 Juillet 1901 et le décret du 16 Août 1901 dénommée :

ASSOCIATION DES AMIS DES BIBLIOTHEQUES DE BLOIS

Article 2 Les buts

L'association se propose :

- de développer à Blois le goût de la lecture pour répondre aux besoins de loisirs, d'information, d'étude et de culture des Blésois.
- de promouvoir à Blois le livre comme élément essentiel de toute politique culturelle.
- de contribuer à l'enrichissement des Collections des Bibliothèques.
- de développer les relations Bibliothèques-École
- de renforcer les liens intellectuels et amicaux qui unissent les lecteurs des Bibliothèques.

L'association exclut tout but lucratif.

Article 3

Ses moyens d'action sont :

- la publication de tout avis ou renseignement tendant à faire connaître les Bibliothèques par des imprimés, affiches, publications périodiques écrites ou par tout autre moyen d'expression.
 - l'acquisition éventuelle de manuscrits, ouvrages, objets d'art, documents pouvant enrichir les collections des Bibliothèques.
- l'organisation de conférences, débats, visites, promenades, expositions, réunions destinées à resserrer les liens entre les membres ainsi que toute manifestation culturelle pouvant concourir aux buts moraux de l'Association.

Article 4

Son siège social est fixé à la **BIBLIOTHEQUE ABBE-GREGOIRE DE BLOIS**

Bibliothèque Abbé-Grégoire 4/6 place Jean-Jaurès 41000 BLOIS

Article 5

Toutes les personnes physiques et morales et les collectivités publiques intéressées par l'action de l'Association et susceptibles d'y collaborer peuvent être admises comme

membres :

- d'honneur en raison de leur patronage ou des services rendus à l'Association.
- bienfaiteurs en soutenant l'Association de leur apport financier
- actif en apportant à l'Association leur concours.

Article 6

Pour faire partie de l'Association, il faut être agréé par le Conseil d'Administration. Les demandes formulées par les adhérents mineurs devront être accompagnées d'une autorisation parentale.

Article 7

Les membres d'honneur sont dispensés de cotisation. Les cotisations des membres bienfaiteurs et des membres actifs sont versés annuellement. Le montant est fixé lors de l'Assemblée Générale.

Article 8

La qualité de membre se perd par démission volontaire ou par radiation pour non-paiement de cotisation ou pour un motif grave, l'intéressé ayant été invité par lettre recommandée à se présenter devant le Conseil d'Administration pour fournir des explications.

Article 9

Les ressources de l'Association comprennent :

- les cotisations
- les subventions qui pourraient lui être accordées
- le produit des recettes éventuelles de manifestations organisées par l'Association ainsi que la diffusion des imprimés.

Article 10

L'association est administrée par un Conseil d'Administration composé de :

- Membres de droit :Maire ou son représentant, Directeur de la Bibliothèque centrale de prêt ou son représentant, Directeur des Bibliothèques de Blois-Aggropolis ou son représentant. Ces membres ne peuvent pas faire partie du Bureau.
- Membres élus :9 au minimum,12au maximum, élus par l'Assemblée Générale, dont le renouvellement a lieu tous les ans par tiers. Les membres sortants sont rééligibles. Les fonctions sont bénévoles. Les frais occasionnés dans l'intérêt de l'Association pourront être remboursés avec un justificatif.
- Deux membres du personnel des Bibliothèques à titre consultatif.

Article 11

Le Bureau, constitué par le Conseil d'Administration se compose au minimum d'un Président, d'un secrétaire et d'un trésorier. Le Bureau se réunit aussi souvent que nécessaire.

Article 12

Le Président est chargé d'assurer la régularité du fonctionnement de l'Association ; il préside les réunions du Bureau ‘ du Conseil d'Administration et de l'Assemblée Générale. En cas d'égalité du nombre de voix lors d'un vote, sa voix est prépondérante.

Article 13

L'association se réunit en Assemblée Générale ordinaire convoquée par le Président au moins une fois par an. Cette assemblée comprend tous les membres actifs et bienfaiteurs en règle avec la trésorerie. Son ordre du jour est arrêté par le Conseil d'Administration. Elle entend le rapport moral, financier et d'activité, fixe le montant des cotisations et pourvoit au remplacement des membres sortants du Conseil d'Administration. Elle délibère valablement sous condition de quorum à la majorité des voix exprimées. Le vote par correspondance est admis.

Elle désigne 2 commissaires aux comptes qui vérifient les comptes de l'Association. Toutes pièces nécessaires à l'accomplissement de leur mission doivent être mises à leur disposition.

Elle est convoquée 3 semaines à l'avance par lettre individuelle.

Article 14

Les membres de l'Association peuvent être appelés à se réunir en Assemblée Générale extraordinaire pour examiner des questions spéciales (modification des statuts ou dissolution).

Les membres doivent être convoqués de manière individuelle au moins 15 jours à l'avance. Les décisions prises à la majorité absolue ne sont valables que si l'Assemblée réunit au moins la moitié de ses membres. Si le quorum n'est pas atteint, une seconde Assemblée est convoquée 15 jours plus tard, le délai de convocation étant réduit à 8 jours.

Article 15

Toute polémique sera exclue des réunions et publications.

Article 16

L'association s'interdit de s'immiscer dans la gestion des Bibliothèques mais peut émettre des vœux susceptibles d'améliorer le rayonnement du service.

Article 17

En cas de dissolution, les biens de l' Association seront dévolus aux Bibliothèques de Blois.

Annexe 11 : Liste des cahiers publiés

- Cahier n°1 (1987) : *Les tribulations du manuscrit de la coutume de Blois*, M.VALLAS
- Cahier n°2 (1988) : *Imprimeurs et libraires blésois (1554-1790)*, P.DAUBIGNARD
- Cahier n°3 (1988) : *Premier regards sur l'art : écrivains, aquarellistes et graveurs à la Bibliothèque Municipale de Blois*, G-M. TANGUY
- Cahier n°4 (1989) : *La bibliothèque de Charles d'Orléans et de Louis XII au château de Blois*, P.THIBAULT
- Cahier n°5 (1989) : *La création de la Bibliothèque Municipale de Blois (1789-1799)*, N.BERCET, P.DAUBIGNARD, J-P. SAUVAGE
- Cahier n°6 : *Hubert-Fillay (1879-1945) à la Bibliothèque Municipale de Blois*, L.HAREMZA
- Cahier n°7 : *Une femme devant la mort : un testament olographe du XVème siècle*, J-P. SAUVAGE
- Cahier n°8 (1991): *Les manuscrits de la collection d'Anne de Bretagne*, P.THIBAULT
- Cahier n°9 (1991) : *Imprimerie-librairie, cabinet de lecture et presse à Blois (1790-1850)*, P.DAUBIGNARD
- Cahier n°10 (1992) : *Les arts magiques, de Robert-Houdin à René Guénon et André Breton*, G-M. TANGUY
- Cahier n°11 (1993) : *Les plans du « Traité de la Police » de Nicolas Delamare » (1705)*, B.PACHA
- Cahier n°12 (1994) : *La bibliothèque de François Ier au Château de Blois*, M-N SALDA.
- Cahier n°13 (1997) : *Les conteries de Blois*, J-Cl. BOTTON, R.CHOPALAIN, M.ORTSCHEIT.
- Cahier n°14 (1998) : *Augustin Thierry et Blois*, N.BERCET, A.GUERRIER, A.LASRY, J-P. SAUVAGES
- Cahier n°15 (1999) : *L'abbé Grégoire et Blois*, N.BERCET, C.BONY, F.CLEMENT, R.GAILLOT, M. DE GERMINY, M.GOBILLON, J.LANG, J-P SAUVAGE, D.VIAUD.
- Cahier n°16 (2000) : *Blois par les chemins de traverse des écrivains*, G.LODIEU.
- Cahier n°17 (2002): *Les difficultés de la navigation sur la Loire au XVIème et XVIIème siècles*, F. DE PERSON
- Cahier n°18 (2010) : *Souvenirs de la Bibliothèque du Château*, J-P. SAUVAGE.
- Cahier n°19 (2010) : *Autour du journal de Pierre de Blanchemort, député aux États Généraux de Blois en 1576*, H.DEBASTE

Annexe 12 : Liste des conférences données à Blois

- | | | | |
|------|--|------|--|
| 1981 | Livre sur la Sologne | 1988 | Robert Houdin, le prestigieux sorcier de Blois |
| 1981 | Circuit du livre | 1988 | Gabriel de Montgomery, un gentilhomme de la Renaissance |
| 1981 | Circuit du livre | 1988 | Gaston Chereau |
| 1981 | Circuit du livre | 1988 | Les techniques de l'illustration |
| 1981 | Vie rurale à Huisseau sur Cossion | 1988 | « Histoire de Blois » |
| 1982 | Le paysan à travers la littérature et les arts graphiques au XIXe siècle | 1988 | Musique et histoire |
| 1983 | Sagesse du corps, la santé et la maladie dans les proverbes français | 1989 | Alain Fournier et Marguerite Audoux |
| 1983 | L'édition Vendômoise | 1989 | Un pays, des livres : le Rajasthan |
| 1983 | Du manuscrit de l'auteur au texte imprimé | 1989 | Autour de Grégoire : l'Église et la Révolution |
| 1983 | L'économie dans le fonds régional de la BM | 1990 | Mines et fonderies au XVIe siècle |
| 1984 | Approche picturale, la peinture de la fin du XIXe siècle au début du XXe siècle | 1990 | Délivrez nous du mal. Épidémies et hygiène au XIXe siècle |
| 1984 | Les Guises et les guerres de Religion | 1990 | Découverte géologique de la région Centre |
| 1984 | La linographie dans le livre d'art | 1990 | Histoire de la peinture (pour la jeunesse) |
| 1984 | Turner vivant | 1990 | L'église et la révolution française |
| 1984 | Discrets châteaux de Sologne | 1990 | La cuisine au XIXe siècle et la vie de Carême |
| 1985 | Promenade à travers les manuscrits de la bibliothèque municipale de Blois | 1990 | Inscription à l'inventaire des Monument Historiques depuis 1985 |
| 1985 | «Le grand feu » | 1991 | Les cisterciens en Loir-et-Cher |
| 1985 | Faulkner : influence sur la littérature américaine contemporaine, découvertes récentes | 1991 | La cartographie ancienne à travers les cartes de la BM |
| 1985 | Le château de Blois au XIVe siècle | 1991 | Anne de Bretagne : féministe européenne et mécène |
| 1985 | L'histoire du Loir-et-Cher | 1991 | L'assassinat du duc de Guise |
| 1985 | La coutume de Blois. Présentation du manuscrit (XVIe siècle) de la bibliothèque | 1992 | Naundorff |
| 1985 | Un pays, des livres : la Thaïlande | 1992 | La saga islandaise |
| 1987 | Les libraires et les livres interdit à la veille de la RF | 1992 | Talleyrand |
| 1987 | Denis Papin, illustre savant Blésois | 1993 | La ville dans tous ses éclats |
| 1987 | Un pays, des livres : le Bhoutan | 1994 | Charles-Simon Besson, premier bibliothécaire de la bibliothèque de Blois |
| 1987 | La Louisiane, du coton au pétrole | 1994 | 4 saisons en Sologne |
| 1987 | Conte de Blois et rois de France | 1994 | La résistance en Loir-et-Cher |
| 1987 | Généalogie, alliance et présence capétienne en Loir-et-Cher | 1994 | Blois, la ville en ses images |
| 1987 | Les débuts de l'imprimerie en Val de Loire et les incunables de la BM | 1996 | Les Samson |
| 1987 | La princesse Bibecso | 1999 | L'origine de la Bibliothèque municipale de Blois |
| 1988 | Russie d'hier et d'aujourd'hui à travers les livres | 2000 | L'école de la troisième république |
| 1988 | La Sologne et les livres | 2005 | Les états généraux et Blois |

RÉSUMÉ

Ce mémoire s'intéresse aux Amis des bibliothèques municipales, en France, à l'heure actuelle. Il s'agit d'une étude générale ayant pour but de les présenter et de s'interroger sur leur nécessité pour les bibliothèques. Les Amis des bibliothèques de Blois nous serviront de cas particulier.

mots-clés : Bibliothèques-association, Amis des bibliothèques Municipales, Blois, partenariat.

ENGAGEMENT DE NON PLAGIAT

Je, soussigné(e) Mme GUIBERT Amélie
déclare être pleinement conscient(e) que le plagiat de documents ou d'une
partie d'un document publiée sur toutes formes de support, y compris l'internet,
constitue une violation des droits d'auteur ainsi qu'une fraude caractérisée.
En conséquence, je m'engage à citer toutes les sources que j'ai utilisées
pour écrire ce rapport ou mémoire.

signé par l'étudiant(e) le 10 / 06 / 2015

**Cet engagement de non plagiat doit être signé et joint
à tous les rapports, dossiers, mémoires.**

Présidence de l'université
40 rue de rennes – BP 73532
49035 Angers cedex
Tél. 02 41 96 23 23 | Fax 02 41 96 23 00

